

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination continue.**

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression

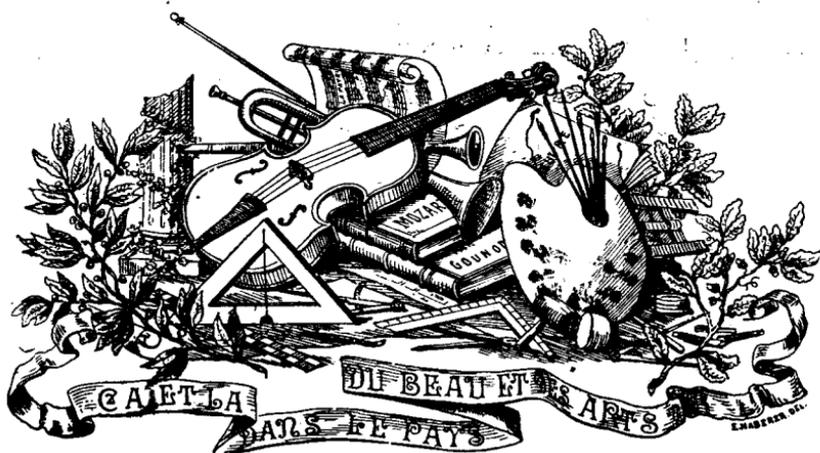
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



LE PARADIS TERRESTRE

PAYSAGE IDEAL



LE PAYSAGE

IL est une branche de l'art de la peinture que nous n'avons pas encore abordé ; je veux parler du Paysage. Mettant aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs une *Scène idéale du Paradis terrestre*, dont l'auteur ne nous est pas connu, il nous a paru opportun d'étudier un peu cette belle nature qui vient de se réveiller et qui s'étale sous nos yeux revêtue de toute la fraîcheur de sa jeune beauté. Avant que de la rechercher dans les œuvres des artistes, remontons à la source, et jetons un regard sur le paysage divin, tel qu'il est sorti des mains de son créateur ; nous comprendrons mieux ensuite ce que doit être celui de l'artiste.

I

LE PAYSAGE DE DIEU.

C'est une grande chose que le paysage de Dieu, dans cette nature qui est son œuvre. Il est beau aussi, le

paysage du peintre, qui reproduit celui de Dieu. Un homme a broyé des couleurs, et il a fixé sur la toile la terre qu'il habite, le ciel qui environne cette terre, le fleuve qui la parcourt, la verdure qui la couvre et les fleurs qui l'émaillent, l'animal qui la peuple, l'homme qui en est le roi. L'artiste a fait ces merveilles, et certes sa puissance est grande. Non content d'avoir su représenter l'homme dans sa réalité plastique, dans sa beauté sublime, telle que l'avait conçue l'antiquité, *os homini sublime dedit*, le génie de la peinture a évoqué autour de l'homme la nature entière ; il l'a placé dans le milieu qui lui appartient, au sein de cette même nature qu'il vivifie par sa présence, qu'il féconde par son industrie, qu'il renouvelle par sa volonté.

Qu'il y ait réellement un paysage de Dieu ; que la nature, indépendamment des besoins matériels de l'homme, soit prédisposée, arrangée pour reproduire une image de Dieu, un reflet de sa gloire, une ombre de sa pensée, c'est ce qu'il est difficile de ne pas reconnaître, sitôt qu'ouvrant les yeux sur cet univers on y voit à chaque pas les vestiges du plan du Créateur et les témoignages de sa providence.

En faisant l'homme le roi de la nature, en lui donnant le sentiment avec l'intelligence de la beauté, Dieu traitait magnifiquement sa créature privilégiée ; il lui donnait de comprendre, de reconnaître dans cette nature le vêtement divin du maître qui l'avait créée. C'est pourquoi le monde matériel a reçu un double emploi : il doit charmer l'existence de l'homme et le fixer par la beauté, en même temps que chaque objet de cette même nature, accomplissant sa destination la moins haute, le revêt, l'abrite et le nourrit.

Que de choses ne servent à nos besoins que d'une manière indirecte et ont pour objet particulier de donner à la nature la beauté pittoresque, la grâce ou la majesté ! C'est pour cela que l'éternel architecte a étendu sous les

regards le grand espace, et semé la lumière dans l'immensité ; pour cela, il a ouvert les ciels sans bornes et de libres horizons ; pour cela enfin il a revêtu le soleil de gloire et lui a commandé d'entretenir toute vie, de réchauffer les corps, de mûrir les fruits, de prodiguer sa clarté, d'allumer les riches couleurs dont la nature se couvre et respandit. C'est aussi dans l'intérêt de sa gloire que, sur la surface même de la terre, Dieu a placé tant de splendeur à côté de tant d'utilité. Les vastes champs de blé qui s'étendent en nappes verdoyantes et bruissent au souffle du vent ; les fruits de pourpre et d'or qui se montrent sous le vert feuillage ; les collines qui s'élèvent ou s'abaissent en contours harmonieux, en hauteurs abruptes ; les arbres qui s'élèvent ; les fleurs qui luisent et parfument, enfin, cette nature entière qui s'élève et chante son hymne : voilà le paysage de Dieu, un reflet de la beauté divine apparaissant au milieu des objets plus ou moins utiles qu'il rehausse et qu'il glorifie. La source de cette beauté est en dehors de ces objets eux-mêmes ; elle est dans ce qui ne se voit pas ; car la nature n'est belle qu'autant qu'elle vit et respire, c'est la vie qui fait sa vertu ; or la vie est de Dieu, et elle n'est pas, que je pense, un objet qui tombe sous le regard.

* * *

Souvent même ce sont des objets entièrement inutiles et parfois nuisibles qui concourent à la beauté dans le paysage divin. Que l'on se suppose au milieu d'une nature sublime, sous les glaciers alpestres, dans les cirques des Pyrénées ou des montagnes Blanches ; aucune idée d'utilité ne saurait naître alors. De quelle utilité sont ces hauteurs désolées, sinon pour l'ours, l'isard ou le contrebandier ? Et l'immense Océan, qu'Horace appelle *dissociabilis*, qui enlève la moitié de notre monde à la culture, à

l'habitation de l'homme ? Et les déserts de l'Afrique, avec leurs tigres qui dévorent, sont-ils utiles ? Ils sont beaux par le fait même de la terreur qu'ils inspirent, et il n'est pas impossible qu'un voyageur doué d'une âme d'artiste, mourant de soif dans les solitudes, ait eu néanmoins quelque secrète admiration pour la sublimité de ces déserts qui le tuent, une pensée pour la puissance divine qui a jeté le désert sur la surface terrestre comme un sceau de sa grandeur. Le vaste ciel lui-même n'est pas utile ; un seul soleil aurait suffi pour nous éclairer.

Il faut le dire bien haut : Dieu a fait toutes ces choses, cette germination de l'inutile pour compléter son paysage, c'est-à-dire qu'il a fait cet univers tout entier pour le regard de l'homme. Eh quoi ! pour l'homme, direz-vous, pour cet être d'un jour, recélé dans un imperceptible coin de l'univers, quel orgueil ! A quoi donc sont réduites les causes finales ? tant de choses pour un pareil but !— Mais croyez-vous que ce soit peu de chose que ce but, et ne comprenez-vous pas la divine sagesse qui a créé ces merveilles pour exercer les facultés de l'homme, en lui livrant à admirer une ombre de sa gloire ? Était-il donc plus difficile à Dieu de créer les mondes qui peuplent l'espace que de commander au néant de produire le brin d'herbe que nous foulons sous nos pieds ? Inutilité sublime, pleine de sagesse et de providence, que tout ce livre de la création ! Dieu a étendu les cieux, il a créé des univers infinis ; mais l'homme le sait, il le comprend, il a l'intelligence de cette beauté, de cette grandeur, c'est assez ; par là seulement il était digne que ces prodiges eussent été faits pour lui.

Dieu a donc créé son paysage pour que l'homme pût le comprendre, se répandre en lui, et, par l'aspect des grandeurs du monde, se servant des beautés de la nature comme d'un marchepied, s'élever naturellement jusqu'à la contemplation de la beauté souveraine qui n'a ni

aurore ni déclin, qui est éternelle, et de laquelle tout émane. Aussi voyons-nous que l'homme seul, dans la nature, la connaît au point de vue de la beauté. L'animal en jouit : comme l'homme, il y trouve sa vie ; mais le sentiment de la beauté qu'elle contient lui est refusé ; il ne s'élève pas, à son égard, au-dessus de l'humble sensation qui le fait vivre. L'oiseau, au haut des airs, chante sa joie d'exister dans cette grande nature ; mais le spectacle en soi, il l'ignore ; il ne sait pas que lui-même est, pour sa part, une note charmante dans ce concert, un des traits les plus achevés de ce vivant tableau. L'homme seul admire ; à lui seul a été donné d'interpréter et de comprendre.

C'est pourquoi il ne faut pas craindre de dire que Dieu a son paysage, et que ce luxe de la nature est l'œuvre intelligente de l'*artiste éternel* : ne craignez pas non plus de rabaisser la grandeur divine par ce mot, qui est juste s'il est bien compris. Dieu est artiste, il a son art à lui, puisqu'il a fait sciemment la beauté de l'univers, voulant nous donner quelque aperçu de sa propre beauté dans celle de la création. Et alors, au lieu de vous étonner qu'il ait fait tant de choses pour l'âme humaine, il faut bien plus admirer la grandeur de cette âme, plus grande en effet que toute la nature matérielle, puisque, non contente de concevoir cette beauté et de s'en éprendre, elle pressent que cet univers si beau, cette œuvre de Dieu, n'est qu'un voile qui cache un monde inconnu du vulgaire, et qui pourtant n'est pas si épais, qu'il ne permette aux esprits intelligents de pénétrer au delà et de deviner ou d'apercevoir l'invisible.

II

LE PAYSAGE DU PEINTRE.

Ce paysage de Dieu, il n'a pas seulement été ordonné à l'homme de l'admirer, il lui a été permis de l'imiter, de le

reproduire par sa création propre. Imiter l'œuvre de Dieu, la reproduire, qu'est-ce à dire, dans quel sens et comment expliquer cette témérité ? Le voici :

Il y a deux manières d'imiter Dieu : d'une part, en se conformant à sa volonté par l'accomplissement du bien ; d'autre part, en élevant à lui son intelligence, en poursuivant avec effort les parcelles de science qu'il nous permet d'acquérir ; ou bien, lorsqu'on essaie de réaliser, par l'art, l'œuvre que Dieu veut qu'on admire et par laquelle il lui a plu de se laisser entrevoir.

C'est la plus haute origine qui puisse être assignée à l'art et à son idéal moral. L'homme imite Dieu dans sa bonté, c'est la vertu, loi pour tous ; il imite Dieu dans sa beauté, c'est l'art, loi de quelques-uns seulement. Mais aussi, dans ce champ, quelle différence entre Dieu et l'homme, entre le procédé divin et le procédé humain, entre la puissance absolue par laquelle Dieu commande au néant qui devient l'univers, et la puissance éphémère par laquelle le peintre, en imitant, exerce à son tour sa courte intelligence et produit au jour sa fragile création !

La différence de procédé est grande ; Dieu a réalisé sa conception de beauté en créant la nature immédiatement et par sa seule intuition ; le peintre aussi, lui, a réalisé la même idée, mais d'une manière médiate et en imitant. Dieu a vu cette beauté en lui-même, et il a créé ce qui existe, assignant à chaque objet celle qui lui est propre, son degré de beauté, selon le rapport plus ou moins élevé de chaque objet avec le modèle suprême. Il n'en saurait être ainsi pour l'artiste. Celui-ci aurait beau interroger son idée, il n'y comprendrait rien, s'il ne la voyait pas exprimée en dehors de lui dans l'œuvre divine ; il ne sait rien produire qu'en passant à travers le moule des choses sensibles. On a coutume de répéter que l'œuvre de l'art est une création ; employez ce mot avec prudence : l'art, à vrai dire, ne saurait être qu'une formation. L'ar-

tiste créée avec les éléments qui sont dans la nature, et rien n'est jamais sorti du néant dans l'esprit de l'homme.

Il s'est rencontré des hommes, aux anciennes époques, qui, non contents de sentir la beauté, ont essayé de la reproduire. Épris de cette nature qui éblouissait leurs regards et parlait à leurs cœurs, ils ont entendu la voix leur disant d'essayer aussi leurs œuvres en imitant celle de Dieu; ils l'ont fait, et ainsi l'art a été inventé; c'est l'origine des poètes, l'origine des peintres. Une pareille tentative n'avait rien que de légitime, de religieux même. En effet, à ce point de vue élevé, l'art est un hommage à l'auteur de la nature; il est un hymne à celui qui, ayant mis la beauté dans son œuvre et donné à l'homme le cœur pour la sentir, a départi à quelques-uns le privilège du génie capable de surprendre les secrets de l'art divin, de les ravir et de les faire passer dans l'art d'imitation, qui est le sien.

C'est par toutes ces raisons que l'artiste a fait aussi lui, et après Dieu, son paysage.

L'art en général, est cela : la nature vue d'un regard intelligent et vainqueur, puis imitée, à l'aide des facultés qui font le génie, en appliquant à l'œuvre produite par l'art la règle suprême que chacun porte en soi, le beau idéal.

* * *

Il faut reconnaître en nous une règle de beau idéal, distincte du plaisir et de l'utilité, mesure de beauté qui n'est pas entièrement réalisée, même dans les choses que Dieu a créées, mesure que l'œil ne connaît pas, que l'esprit ne produit pas, mais qui se trouve dans l'âme, et que l'artiste y découvre, la jugent supérieure à la beauté matérielle dont ses regards sont charmés. En présence des plus grandes beautés du monde physique on sent toujours la limite plus ou moins rapprochée; on a le senti-

ment de quelque chose d'inachevé et qui ne saurait répondre d'une manière complète à notre conscience de la beauté, à tout ce que notre âme a soif de sentir et de comprendre ; il faut monter, aspirer à l'inconnu, sous peine de ne pas atteindre même le but immédiat, la réalité visible.

Sans vouloir rentrer ici dans les questions que la philosophie a beaucoup traitées dans ses livres, dans ses revues, dans ses cours, et, tout en laissant, dans leur généralité du moins, les argumentations platoniciennes, qu'on nous permette de rappeler quelques principes, de déterminer par une rapide analyse la nature absolue du jugement que l'on porte sur les beautés de la nature, et sur celles de l'art, et la réalité de l'idéal envisagé comme loi.

La nature a trois sortes d'aspects que l'on peut appeler sublimes, beaux au plus haut degré : le ciel, les montagnes, l'Océan. Il est arrivé à tous, dans une nuit sereine, de contempler les magnificences du ciel étoilé et d'égarer ses regards parmi ces mondes allumés comme des flambeaux éternels. D'autres fois, après avoir gravi les hautes montagnes, on a senti son âme aussi monter et s'agrandir ; ou bien enfin, du haut de quelque falaise, on a vu l'Océan se prolonger immense sous l'horizon ; dans ces situations diverses, on se sentait en présence du beau, on l'admirait, on le jugeait. Mais qu'est-ce que juger, si ce n'est émettre une sentence en vertu d'un principe qui prend le nom de loi ? Eh bien, le beau idéal est cette loi, sans laquelle on ne saurait juger d'aucun fait de beauté. Mais une loi est supérieure à ce qu'elle régit, à l'objet auquel il appartient au juge de l'appliquer. Donc cette loi, qu'on est convenu d'appeler le beau idéal, qui nous permet de juger, dans les degrés de leur beauté, les objets de la nature, est plus vaste et plus haute que le ciel, que la mer, que les montagnes, que la nature entière ; du moins elle domine ces grandes choses et nous élève au-dessus d'elles par le droit de l'admiration qu'elles nous causent.

Il en est de même si l'on sort du domaine de la nature pour entrer dans celui de l'art. Voici les poètes, voici les artistes ; d'un côté, Homère, Dante ou Shakespeare ; de l'autre, Phidias, Michel-Ange, Raphaël. Vous admirez ces génies, mais aussi il vous est permis de les critiquer ; vous assignez les rangs, vous classez ces maîtres dans votre estime, vous dites lequel est le plus grand selon vous. Êtes-vous donc plus grand qu'eux, votre génie est-il supérieur au leur ? Non, certes ; mais il y a en vous quelque chose de supérieur à l'œuvre qu'ils ont produite ; il y a l'intelligence de la beauté en soi. Je m'incline devant le génie d'Homère ; mais son œuvre, par là même que je l'admire, je proclame que je lui suis supérieur. Ces grands hommes comprenaient eux-mêmes la supériorité de la conception qu'ils avaient du beau sur le chef-d'œuvre émané de leur génie ; l'œuvre conçue leur semblait autrement belle que l'œuvre réalisée. C'est pourquoi il a pu arriver à quelques-uns de succomber à la peine sous l'impuissance de leur génie luttant contre l'idéal ; et Virgile, comparant son ouvrage avec le modèle intérieur, ordonnait, en mourant, de livrer l'*Énéide* aux flammes.

Ainsi, dans la nature comme dans l'art, dans le paysage de Dieu comme dans celui de l'homme, nous nous élevons, par le droit de l'idéal, au-dessus des plus hautes beautés ; nous portons en nous la règle de l'architecte, et il nous appartient de mesurer ces grandeurs. Étrange contradiction, qui est pourtant l'évidente vérité ! Êtres d'un jour, nous osons nous jouer dans ces régions, contempler les choses immortelles, les juger en passant ; nous osons cela et nous en avons le droit, car cette mesure, supérieure à toutes les choses, est habile à s'étendre dans l'infini, par delà toute beauté et toute grandeur créées.

Il faut donc proclamer l'existence d'un principe hors duquel il est impossible aux intelligences de se rencontrer, hors duquel le droit de se faire entendre est enlevé à la critique ; car enfin, s'il n'y a pas de loi, il n'y a rien à juger.

* * *

L'artiste ne saurait imiter la nature, et produire lui aussi son paysage, sans la conception qu'il porte du beau idéal, et par suite sans l'exercice des plus hautes facultés. Si tout consistait à imiter, tout par là même se ramènerait à la reproduction des phénomènes présents ou des trésors recueillis dans la mémoire comme les fleurs dans l'herbier du naturaliste. Il n'en est pas ainsi. Les sens ont recueilli les impressions, les images, cela est vrai ; mais, par delà l'opération des sens et au-dessus, la raison intervient et pose la règle. Puis l'imagination, faculté combinée de ce qu'il y a de plus pur dans les sens et de plus élevé dans l'esprit, met en œuvre les images, les choisit, les assortit, les épure, les agrandit même, quand il le faut, et recule dans certaines limites les bornes du réel. Jusque-là s'étend le privilège et s'élève la grandeur de l'art.

Mais aussi, la part étant ainsi faite à la raison, à l'imagination, au génie, il faut recommander à l'artiste de s'appliquer avec un soin assidu à l'imitation de la nature, de la reproduire aussi fidèlement qu'il est permis à la patience intelligente, soutenue par l'aile de l'inspiration, de reproduire l'œuvre de Dieu. Il y a en effet deux règles, deux lois inséparables : l'une est l'idéal, l'autre le réel. Malheur à l'artiste qui dénierait à l'une ou à l'autre son autorité ! S'il est étranger à l'idéal et ne compte pas avec lui, il se captivera dans les liens étroits du réel, oubliant que l'imitation est faite pour diriger le libre essor, et non pour l'enchaîner. D'un autre côté, sans le constant effort, sans la puissance avec laquelle l'artiste se jette dans les bras de la nature, l'enlève de terre, comme Hercule, et à force de lutter contre elle la contraint à lui obéir ; sans les merveilles de la forme, sans les trésors de la ligne et ceux de la couleur, l'art tombe dans l'idéalité, autre abîme où il se perd. Franchissant les bornes imposées par la nature des choses, il s'égaré dans l'abstraction vide. Im-

prudent qui voudrait quitter la terre où il a ses racines pour réaliser d'une manière abstraite un idéal impossible, et qui s'évanouit dans les nuages d'une poésie vague, incertaine, dépourvue de consistance, à laquelle la lumière fait défaut aussi bien que la réalité.

Le spiritualisme, en matière d'esthétique, comme dans la métaphysique elle-même, a ses justes limites qu'il doit respecter. L'esprit est distinct du corps, il lui est supérieur, qui en doute ? Et pourtant il n'est permis à l'esprit de se manifester qu'à travers le corps ; il rayonne sous les vives lumières de la physionomie, dans les paroles, dans les gestes, dans ce qui se voit ou qui s'entend, dans ce qui luit ou retentit. Il en est de même pour ce qui regarde l'art. Si l'on veut donner un corps à la pensée, au sentiment ; faire que la beauté intérieure soit toujours présente, il faut aimer aussi ce corps animé, s'éprendre pour ses beautés extérieures d'une passion vive et toujours renaissante. Il faut enfin que le paysagiste (puisque'il s'agit ici de lui), sans s'attacher à compter les brins d'herbe et les feuilles des arbres, sans sacrifier le principal à ce qui est accessoire, ait appris à décrire les détails matériels avec une réalité achevée, toutefois en faisant rejaillir dans son œuvre quelque chose du rayon spirituel que Dieu a répandu en toute nature.

A. Leclaneur.



CONSIDERATIONS SUR LES LOIS

ET LA CONSTITUTION DE L'ANGLETERRE.

Sine justitia, omnia sunt mera tyrannis; beata ergo regna ubi regnat justitia.
Sans la justice, il n'y a que tyrannie;
heureux donc les empires où règne la justice.

(S. JEAN.)

(Suite.)

III. LES SAXONS.

On s'accorde généralement à placer le berceau des Saxons dans trois petites îles de l'Elbe. Ils faisaient partie de la grande famille des Germains. Balancés sur des barques légères, ils voguaient au gré des vents, en quête de butin. De retour de leur course, ils immolaient sur le rivage la moitié des prisonniers dans des tourments atroces, et réduisaient le reste à la servitude. Les Sioux de l'Ouest n'ont rien innové sous ce rapport. L'homme, abandonné à lui-même et privé des lumières de la foi, ne tarde pas à se retrouver barbare et sanguinaire.

Ils opérèrent de fréquentes descentes dans la Grande-Bretagne.

L'historien Bède rapporte que la plupart des rois et des nobles bretons furent assassinés par les Saxons par motif politique.

Alvadus qui régnait dans l'île de Vecta, ayant été fait prisonnier par eux avec ses deux fils, ne put obtenir pour toute faveur, que de différer leur exécution de quelques mois, afin de permettre à ses enfants d'être suffisamment

instruits pour être baptisés. Quelques instants après leur baptême, ils furent impitoyablement égorgés avec leur père. Les Saxons satisfaisaient dans de rapides incursions ce besoin inquiet de mouvement et de guerre, qui les agitait dans leurs forêts natales. Durant l'hiver, ils passaient des jours entiers devant le feu, buvant la cervoise dans des cornes qui la versaient à grands flots et se livraient à des festins bruyants et à des orgies abrutissantes. Au printemps, ces guerriers dont le sang coulait plus vite, comme la sève dans la nature rajeunie, sentaient s'éveiller en eux le désir de secouer l'ennui de leur torpeur hivernale et de voler au combat.

La bande partait, pleine d'une joie guerrière et d'une ardeur débordante qui enivrait tous ses sens. Elle allait où l'appelait l'appât des richesses. La piraterie de ces forbans leur procurait d'immenses dépouilles.

Leur audace redoubla avec leurs succès. Après de sanglantes batailles, ils repoussèrent les Bretons et en 449 ils se fixèrent d'une manière permanente en Angleterre. Ils n'atteignirent jamais, comme chiffre, celui de la population bretonne et la masse des habitants conserva toujours sa descendance bretonne. Les Saxons étaient rudes, enclins à la cruauté et à la rapine. Ils possédaient une grande ardeur de jouir de toutes choses et une nature hostile à tout frein.

Chez eux, le sang versé ne dormait jamais, tant qu'il n'avait pas été vengé. Ce n'est que par un travail long et continu que les missionnaires purent leur infuser des sentiments plus élevés et plus généreux.

Leurs lois reflétaient leur caractère. La vie ou la santé d'un homme se calculait froidement au poids de l'or. Chaque blessure avait une valeur déterminée d'avance, comme les étoffes d'un marchand.

Tout y était fixé avec une certitude mathématique. Ainsi, celui qui coupait l'oreille d'un homme lui devait 30

chelins ; s'il devenait sourd par suite de cette blessure, cette somme était doublée. Un coup de poing sur la mâchoire valait 4, 8 ou 16 chelins, suivant que l'assaillant avait cassé une incisive, une canine ou une molaire. Pour 20 ou 30 chelins un pugiliste pouvait à peu près s'en donner à cœur joie et édenter le premier venu. Il en était de même pour tout dommage causé à la propriété. Tout était étiqueté, comme les échantillons d'un commis voyageur, avec le prix convenu. On payait 20 sous pour avoir brisé la corne d'un bœuf et 4 pour celle d'une vache. Si quelqu'un tirait l'épée contre un pauvre paysan, il lui devait 3 chelins ; si, au contraire, c'était contre une personne valant plus que 600 chelins, l'amende était triplée. Le prix de la vie d'un homme dépendait de sa richesse. Ces pénalités étaient imposées dans le but de mettre un frein aux actes de violence et de protéger la société. Aussi, cette pénalité ne pouvait être remise ni par la personne offensée, ni par ses parents. Il fallait que le crime fût expié, sinon le coupable était jeté en esclavage. De nos jours encore, une félonie ne peut être remise. Les tribunaux punissent même l'offensé qui essaie de soustraire le coupable aux rigueurs de la loi. Le voleur qui venait à récidiver avant la main coupée. Il était puni par où il avait péché. Si quelqu'un entraînait de force dans une maison habitée, tous ses biens étaient confisqués et il perdait sa liberté. Les lois anglaises sont encore très sévères pour semblable offense.

Le christianisme apporta un tempérament à ce qu'il y avait de trop rigoureux dans les châtimens. L'homicide absous publiquement par le prêtre, après que le coupable avait fait pénitence, restait impuni. Il était d'usage pour le prêtre de jeûner avec le pénitent, parce que, disait-on on ne peut relever quelqu'un qui est tombé sans se pencher vers lui. Le faussaire qui avait été excommunié ne recevait pas d'autre punition.

Les haines de famille étaient sans pitié. Elles se transmettaient comme un héritage de vengeance que les descendants devaient assouvir. Le christianisme finit par éradier ces sentiments du cœur de ce peuple. La fraternité fondée sur la communauté de croyance fit taire la voix des mauvaises passions et rétablit l'ordre troublé par les guerres privées.

L'établissement d'un système régulier d'accusation et de justification, n'était guère connu à cette époque. Les Saxons, pour y suppléer, introduisirent les preuves de l'ordalie et des "conjuratoires." Ce n'était ni plus ni moins qu'un recours au jugement de Dieu, en faisant appel à sa volonté.

Tantôt les deux parties adverses devaient rester les bras levés en croix durant tout le temps que l'on chantait une messe. Celui qui les laissait tomber de fatigue perdait sa cause. Tantôt on leur donnait un morceau de pain et de fromage bénits, dans la persuasion qu'ils s'arrêteraient au gosier du coupable. On faisait marcher les uns sur des barres rougies ; les autres devaient plonger leurs mains dans une chaudière en ébullition. Au bout de trois jours, si toute lésion était disparue, on prononçait l'acquittement, sinon l'accusé était déclaré coupable.

Dans d'autres cas, on disposait dans un sac deux petits bâtons. Sur l'un était gravé une croix ; l'autre ne portait rien. Les parties, les yeux bandés, retiraient au hasard l'un de ces bâtons. Celle qui avait la bonne fortune de mettre la main sur le bâton portant la croix, triomphait.

L'esprit de tribu et de garantie mutuelle des Saxons donna lieu aux preuves par *conjuratoires*. Chaque tribu était responsable du délit de l'un de ses membres et devait le produire devant ses juges dans un délai déterminé. En vertu de ce principe de solidarité, les parents se groupaient autour d'un des leurs dans cette lutte judiciaire. D'ordinaire douze parents de l'accusé venaient

juré de son innocence sur l'hostie consacrée. Aucune preuve contradictoire n'était permise dans ce cas et l'accusé était absous.

La simple parole d'un évêque était reçue comme une preuve irréfutable. Le prêtre, revêtu de ses habits sacerdotaux, jurait en face de l'autel. Le criminel qui pénétrait dans une église y trouvait un asile assuré. Il avait le droit d'y demeurer 30 jours et était ensuite livré à ses parents sans qu'on pût le molester. Le juge prévaricateur était cité devant l'évêque ou le duc, qui avait le pouvoir de le démettre de ses fonctions. Quiconque savait écrire et était condamné à mort, était absous, pour le bénéfice du clergé. Lorsqu'un marché important était conclu, les parties mettaient la main gauche sur le parchemin qui l'attestait et, debout en face l'un de l'autre, ils faisaient ensemble le signe de la croix. A vrai dire, cette manière d'exécuter un contrat était plus imposante que l'apposition banale d'une rondelle de papier coloré au bas de nos actes. Les barbares valaient mieux que nous sous ce rapport. Nous aurions tout à gagner à reprendre en sous-main cette pieuse pratique.

Dans notre siècle, malheureusement, la foi semble s'attédir et ne plus se mêler aux actes de la vie ordinaire comme autrefois. Elle n'imprègne plus l'atmosphère que nous respirons et ne préside guère à nos relations sociales, comme au temps du moyen âge, si injustement décrié.

L'Angleterre, à cette époque, se couvrit d'abbayes et offrait partout des asiles assurés aux pauvres et aux affligés.

Plus d'un noble saxon, touché par la grâce, vint expier à l'ombre d'un monastère le sang qu'il avait versé. La cérémonie touchante des fiançailles et du mariage, était de nature à rehausser la dignité de la femme et à lui donner sous le toit conjugal, la place d'honneur qui lui appartient.

Le père disait au futur, en présence de tous les parents

invités : “ Je te donne ma fille pour qu'elle soit ta femme “ et ton bonheur. Qu'elle garde tes clefs et qu'elle ait “ part à tes biens. Au nom du Père, du Fils et du Saint “ Esprit ! ” Les assistants répondaient : “ Amen. ” Les deux fiancés buvaient ensuite à la même coupe et étaient présentés à leurs nouveaux parents.

Le jour du mariage, les cheveux de l'épouse étaient partagés sur le front, avec le fer d'une lance. Avant de partir, elle jetait quelques grains aux volailles, caressait les chevaux et saluait une dernière fois sa chambre, témoin de ses jours tranquilles et des vagues inquiétudes de son cœur virginal. L'époux, escorté d'amis portant l'épée nue, l'accompagnait aux pieds du prêtre. Après la bénédiction nuptiale, les époux déposaient sur l'autel du pain et du vin. Les parents présentaient une quenouille bénite à l'épouse, qui en tirait quelques fils, en face de l'autel de la sainte Vierge. Au dîner, des jeunes filles offraient à l'épouse un bouquet de fleurs et un pigeon et entonnaient ensuite le chant nuptial. Le lendemain les époux assistaient en habit de deuil à une messe pour le repos de l'âme des parents défunts. L'église cachait sous ces signes symboliques des enseignements d'une haute moralité. Par ces moyens tendres et ingénus, elle rappelait aux époux leurs devoirs respectifs et les attirait à Dieu et à la civilisation.

L'organisation sociale des Saxons, nous l'avons déjà vu, reposait sur la solidarité de la tribu. Aucun individu ne pouvait vivre isolément. Il devait faire partie d'un groupe d'au moins dix, appelé *Frank Pledge*. Ce groupe se rattachait à une association plus considérable nommée “ Centaine. ” Au fond c'était la même constitution que celle des Bretons. Le clan et la commune étaient remplacés par la dizaine et la centaine. Les Saxons conservèrent la même division territoriale que les Bretons. Ils ne firent que lui donner un nom nouveau.

C'est ainsi que les "Mænals" devinrent des "Towns" ou "Townships," du mot saxon "Tynan," qui signifie enclos. Les chefs saxons se contentèrent dans plusieurs endroits de se substituer à l'autorité des chefs bretons, sans troubler les habitants dans leur possession. Dans d'autres endroits, ils partagèrent les terres entre leurs suivants, auxquels ils accordèrent des concessions à vie. Parfois, un chef de bande poussait une excursion à l'intérieur, à la recherche d'un territoire qui pût lui convenir. Il chevauchait ainsi jusqu'à ce qu'il rencontrât une plaine ou une vallée qui le séduisît. Il mettait alors pied à terre, enfonçait son épée dans le sol, assemblait ses compagnons d'armes et déroulant sous leurs regards le pays avoisinant, il leur assignait à chacun une part. Chacun d'eux tirait son épée, en touchait de la pointe la garde de l'épée de son chef et lui promettait allégeance et fidélité comme à son suzerain.

Plus tard ces colonies saxonnes se fusionnèrent avec les Bretons, pour constituer des domaines plus considérables appelées *shire* et gouvernés par des comtes. Les tribunaux et leur juridiction correspondaient aux trois grandes divisions de *town*, *hundred* et *shire*. La première cour avait droit de vie et de mort et était présidée par un baron.

Ces barons se montraient très jaloux de leur autorité. Dans un des charmants ouvrages de Walter Scott, la baronne Marguerite se plaint en ces termes de l'usurpation de ses prérogatives de la part d'un militaire : "Le colonel aurait dû se rappeler que j'ai droit de vie et de mort dans mon territoire. Je considère en premier lieu que c'est peu gentil de sa part de l'avoir exécuté dans mes domaines, vu que je suis une femme et que de semblables scènes sont peu convenables à mon sexe. En second lieu, si telle sentence devait être absolument exécutée, il aurait dû le livrer à mon bailli, qui est l'exécuteur des hautes œuvres dans ma seigneurie."

Le tribunal des "Cent" se composait de douze barons. Les disputes de propriété immobilière ou relativement à des contrats ou dommages, étaient portées devant eux. Le demandeur commençait par saisir les biens du défendeur et les produisait devant la cour, comme garantie de paiement au cas de succès. Nous retrouvons dans cette cour l'origine des jurés. Les petits jurés de nos jours, comme chez les barons saxons, sont au nombre de douze. D'aucuns prétendent que ce nombre fut adopté à la suggestion des missionnaires, par similitude pour le nombre des douze apôtres envoyés par Dieu pour juger le monde et le convertir.

La cour du "shire" était une cour d'appel et d'échiquier, avec certains pouvoirs législatifs. Elle siégeait deux fois l'an et était présidée par l'évêque pour les affaires ecclésiastiques et par le comte pour les procès civils.

Les juges étaient assistés de douze représentants de chaque centaine, de quatre délégués et du préfet de chaque "township." Cette assemblée imposante siégeait en plein air et d'ordinaire à l'ombre de quelque vieux chêne, ou encore auprès de quelque monument druidique. Ces souvenirs du passé inspiraient le respect de la population. Ce tribunal accordait des chartes, interprétait ou ratifiait les contrats, décidait les litiges dans lesquels la couronne était concernée et revisait les décisions des cours inférieures.

A l'exception des chartes et de certains contrats, aucun des arrêts de cette cour n'était mis par écrit. Le tout était confié à la mémoire des juges. Au-dessus de ce haut tribunal, siégeait la cour du Roi. Avant la conquête normande, les appels au pied du trône étaient extrêmement rares. A mesure que les titres immobiliers devinrent plus nombreux, l'usage se répandit de les déposer sous la garde du grand chambellan du roi ou parmi les archives de la chapelle royale. Comme l'écriture était l'apanage

presque exclusif du clergé, les rédacteurs de ces instruments et les copistes étaient tous choisis dans son sein. De là encore l'origine du greffier, du mot latin *clericus*, cleric. Aux clercs, en effet, était confié le soin de préparer les titres des concessions royales, les pièces de procédure et les formules judiciaires. La cour de chancellerie, qui devait jouer un rôle si important dans l'histoire judiciaire de l'Angleterre, fut à proprement parler l'œuvre des Normands. Néanmoins les Saxons ne furent pas tout à fait étrangers à sa création. En confiant la rédaction des titres importants au clergé et les déposant sous la garde du premier officier du roi, ils les invitaient à veiller à ce qu'ils fussent respectés et observés. Les parties intéressées s'adressèrent naturellement à eux, pour consulter ces documents et en comprendre la teneur. Leurs opinions, accueillies avec respect et acceptées de consentement mutuel, finirent insensiblement par acquérir force de loi.

Enfin, au-dessus de tous ces tribunaux, s'élevait le conseil suprême de la nation, dans lequel le roi, assisté des évêques, abbés, ducs, comtes, barons et des représentants des divisions territoriales dont j'ai déjà parlé, tenait un lit de justice et adoptait des ordonnances nouvelles.

Cette assemblée était convoquée pour une date, qui était comptée d'après le nombre de nuits. L'origine de l'expression "fortnight" date de là.

Les membres de cette assemblée arrivaient armés comme pour le combat, à l'exception du clergé, qui se parait de ses ornements sacrés. Les prêtres, à l'heure fixée, imposaient silence et déclaraient le conseil ouvert.

Les questions nationales, les lois et les décisions les plus importantes y étaient discutées. Lorsqu'un orateur discourait, les membres de l'assemblée lui témoignaient leur approbation en frappant ensemble le fer des javelines, ou leur désapprobation par de sourds murmures. Ce conseil d'État, dont la juridiction était illimitée, fut le berceau du

parlement anglais. Il renfermait, en effet, les trois éléments dont il se compose : le souverain, le clergé et les nobles, et les représentants du peuple.

Les Saxons, avant de se civiliser, avaient cruellement traité les Bretons. L'histoire devait se répéter pour eux. Les Normands, comme nous allons le voir, leur firent expier à leur tour les cruautés commises par leurs pères.

*
* *

IV.—LES NORMANDS.

Les Normands comme les Saxons étaient d'origine germanique. Cette puissante confédération couvrait une partie de la Scandinavie. Ils se montrèrent aussi farouches que les Saxons et eurent plus de peine à se fondre avec le reste de la nation. Ils commencèrent par être de grands brigands, pour devenir ensuite de grands conquérants. Rollon, leur chef, s'établit dans cette partie de la France à laquelle ils donnèrent leur nom. C'est là qu'ils se convertirent au christianisme. Le besoin de donner de l'expansion au trop plein de leur nature aventurière, les poussa à la piraterie. Ils devinrent le fléau et la terreur de l'Europe. Une bande de ces pillards débarqua un jour en Italie et se répandit comme un torrent.

Ils s'emparèrent de la ville de Runa et, dans leur ignorance grossière, ils la confondirent avec la capitale des Césars. Ils livrèrent une grande bataille, dans laquelle ils firent le pape prisonnier. Après leur victoire, ces chrétiens de la veille s'agenouillèrent aux pieds du Saint-Père, lui demandèrent pardon et lui rendirent sur-le-champ toutes ses possessions.

A cette époque, les rois saxons avaient le droit de désigner leur successeur sur le trône. Édouard le Confesseur avait nommé un chef normand comme son héritier. Guillaume le Conquérant, qui succédait à ce chef, profita de ce

prétexte pour faire valoir ses titres et envahir la Grande-Bretagne. Il inonda l'île de sang et la convertit en *camp armé*.

Saxons et Bretons gémirent longtemps sous le fer meurtrier de ces derniers venus. Cette conquête restreignit les grandes libertés dont jouissait le pays sous la domination saxonne. Presque tout se faisait, à cette époque, par le peuple, qui délibérait dans les grandes assemblées nationales.

Les Normands y substituèrent le système féodal et l'implantèrent dans le pays. Chaque chef militaire fonda une principauté sur laquelle il régnait avec une autorité presque absolue. La division du pouvoir entraîna naturellement des rivalités et des guerres. Ces nouveaux seigneurs cherchèrent à augmenter le nombre de leurs suivants. Afin de se les attacher, chacun d'eux distribuait des terres à ses compagnons d'armes, à la condition de le suivre à la guerre. En ce temps-là les nobles ne connaissaient pas d'autre occupation que celle de guerroyer sans cesse. Ils tenaient leurs chevaux sellés dans la salle à manger, afin d'être prêts à voler au combat dès le premier son du cor. Dans la tour qui défendait l'entrée de la vallée ou le passage du gué, ils sommeillaient la main sur l'épée. Le château du baron était un camp et un refuge pour les paysans, qui trouvaient un asile dans l'enclos de la palissade. Pour permettre au seigneur de solder ses troupes et s'assurer la protection de la rude main gantée des chevaliers bardés de fer, les paysans lui payaient une redevance. Ces intérêts communs donnèrent naissance à une société nouvelle.

D'après le régime féodal, toute terre relevait d'un seigneur suzerain. C'était un axiome du nouveau droit qu'il n'existait pas de seigneur sans terre, ni de terre sans seigneur. Cet axiome, dit un auteur, est le pivot sur lequel roule toute la société féodale. C'est sur les distinctions et les qualités de la terre, qu'était fondée la

distinction des castes. Tout homme qui possédait une terre noble était noble lui-même et le possesseur d'une terre roturière ne pouvait être qu'un vilain. L'injure la plus grave que l'on pouvait faire à un homme du moyen âge était de l'appeler un homme sans terre. C'est de ce titre ironique que l'histoire a flétri un roi d'Angleterre. Nul ne pouvait acquérir une terre sans en faire hommage à son suzerain. A cause de cette terre, il lui jurait fidélité. En signe de cette foi et comme manifestation de cet hommage, il lui devait la bouche et les mains ; la bouche qui jurait et scellait son serment par un baiser ; la main qui portait le glaive, que le vassal ne devait tirer que pour le service de son suzerain. C'est un genou en terre, sans épée et sans éperons, que le vassal rendait hommage et qu'il portait la foi. Il ne devait pas de rente certaine, comme sous la tenure saxonne ; sa rente, c'était le prix du sang ; c'était sa lance et son coursier bardelé de fer qu'il devait monter au premier son du cor ; c'était la tourelle du château ou la tête du pont-levis qu'il devait protéger contre toute surprise ; c'était en un mot l'obligation de défendre son seigneur en tout temps et contre tout venant. Il n'était qu'un soldat licencié pour le moment sur les terres de son général, mais qui, au premier appel, devait rentrer dans les rangs. Le vassal mort sans héritier perdait sa terre. Elle retournait au seigneur. Il ne pouvait pas non plus l'aliéner en aucune façon.

Dans certains endroits, le suzerain exigeait, lors de l'investiture d'un vassal, qu'il lui promît aide et secours, lorsque son fils serait fait chevalier ou dans le cas où il deviendrait prisonnier de guerre.

A chaque manoir était attachée une juridiction civile et criminelle. Le droit de rendre justice était considéré comme une conséquence du droit de propriétaire. Il n'y avait, bien entendu, que les féaux sujets des seigneurs qui dépendaient de cette cour.

Sa juridiction, en général, était très limitée et ressemblait un peu à celle de nos juges de paix, avec autorité d'examiner les titres immobiliers. Lorsque Guillaume le Conquérant partagea la Grande-Bretagne entre les nobles qui l'accompagnaient, il exigea d'eux, en retour, de lui fournir un certain contingent de soldats, lorsqu'il en aurait besoin. Ces nobles, à leur tour, exigèrent dans leurs concessions le rendement du service militaire. Quelques-uns de ces vassaux, devenus puissants, subinféodèrent et imposèrent des obligations encore plus dures aux manants, qui pour la plupart étaient ou Bretons ou Saxons. A ce degré de l'échelle, l'oppression était excessive. Les formules qui exprimaient la nature de cette condition peuvent nous donner une idée de l'humiliation des serfs. J'en citerai une : " Le seigneur enferme les manants sous porte et gonds. Du ciel à la terre, il possède tout. Il est seigneur dans tout le ressort sur tête et cou, vent ou prairie. Tout est à lui, forêt chenue, oiseau dans l'air, poisson dans l'eau, bête au buisson, cloche qui roule, onde qui coule." Il y avait toutefois des droits purement illusoire et cependant ce sont ceux-là qui ont le plus soulevé les haines de l'histoire. C'est ainsi que, dans certains fiefs, les vassaux devaient à chaque mutation donner une hure de sanglier et un faucon ou porter une bûche dans l'âtre du seigneur la veille de Noël ; dans d'autres seigneuries, le vilain était tenu d'aller dire une chanson en présence de la suzeraine. Telle était également la fameuse obligation de battre l'eau pour faire taire les grenouilles, de faire la moue, le visage tourné vers les fenêtres du château, ou de donner la fumée d'un chapon bouilli. Figurons-nous la prestation de cette dernière redevance. Le tenancier faisait bouillir le chapon, venait le passer sous le nez du seigneur, afin de chatouiller agréablement son odorat, et emportait ensuite la volaille chez lui.

Imaginons-nous encore une centaine de paysans battant

l'eau d'un marais avec de longues perches, afin d'arrêter le coassement des grenouilles et de protéger le sommeil du seigneur. Je crois que le seigneur eut bientôt fait de les supplier de cesser leur vacarme étourdissant et de laisser en grâce toutes les grenouilles continuer leur concert.

La femme noble qui épousait un roturier perdait ses titres de noblesse. A la mort de son mari, elle pouvait les recouvrer. Elle se présentait une hallebarde à la main, touchait le bord de la fosse de la pointe de cette arme et disait : " Vilain, garde ta vilenie, afin que je puisse reprendre ma noblesse." Guillaume le Conquérant, pour gagner les cœurs de ses nouveaux sujets, confirma les lois du pays. Le droit coutumier demeura donc en vigueur. La juridiction des cours inférieures fut amoindrie et le recours au banc du roi encouragé.

Les juges qui présidaient ce dernier tribunal venaient de Normandie. Ils importèrent avec eux la procédure et la langue française. Il n'est donc pas étonnant que la procédure anglaise ressemble sous plusieurs rapports au grand coutumier de Normandie. Depuis la conquête, en 1066, jusque vers 1345, la langue française fut en usage dans les cours anglaises.

Malgré les reproches de Blackstone, dont l'oreille ne pouvait supporter la douce harmonie de la belle langue française, c'est encore en français que s'exprime notre Souveraine ou son représentant, lorsqu'elle sanctionne les actes du parlement. Quand il s'agit d'une loi publique, elle leur donne son approbation par ces mots : *La Reine le veut*. Quand il s'agit d'une loi d'un caractère privé, les mots sacramentels sont : *Soit fait comme il est désiré*. Enfin, en acceptant le vote des subsides, elle répond : *La Reine remercie ses loyaux sujets, accepte leur bénévolence, et ainsi le veut*. Lorsque les Normands établis en France formèrent le projet d'envahir de nouveau la

Grande-Bretagne et d'en renouveler la conquête, leurs frères établis en Angleterre s'opposèrent à ce dessein et s'unirent aux Bretons et aux Saxons. Ce fut alors, sous Édouard III, que la langue française fut abandonnée dans les actes publics et les tribunaux, au profit de l'unité nationale. Toutefois la technicologie de la procédure est restée en partie française. Les traits de dissemblance entre les Normands et les Saxons sont quelquefois difficiles à saisir. L'organisation par tribu des Saxons était un acheminement vers le féodalisme. Les seigneurs de cette race distribuaient les territoires conquis entre leurs vassaux et leur en donnaient la propriété, moyennant une redevance déterminée. On appelait cette tenure "socage" dérivée du soc de la charrue, parce que la rente consistait, dans l'origine, dans le labourage de quelques arpents du domaine seigneurial. Cette rente donna naissance aux fiefs. Le fief signifie, en effet, salaire à payer pour une propriété, et provient des mots saxons *feo*, salaire, *old*, propriété, tout comme les mots *franc alleu* signifient *all*, toute, *old*, propriété, c'est-à-dire celui qui n'a rien à payer pour sa terre. Les titres de cette dernière espèce étaient très rares chez les Normands. Chez eux, les chefs avaient fini, dans leurs courses fréquentes, par obtenir une soumission absolue de leurs compagnons d'armes. Chaque comte était un roitelet à qui appartenait tout le butin. Il partageait bien avec ses vassaux, mais toujours en maintenant l'obligation de continuer à le servir dans ses expéditions. A chaque année, le comte ou le baron faisait l'appel de ses guerriers. C'est ce qu'on appelait l'hériban. Ce jour-là, à l'heure du couvre-feu, tout vassal venait se ranger sous l'oriflamme de son seigneur, couvert de ses armures.

Notre hypothèque ou plutôt le "mortgage" (gage à mort) est d'origine normande. On sent dans cette loi, toute en faveur du propriétaire, les serres du vainqueur qui

pressure son vassal. Le “ mortgage ” c’est la pieuvre qui enlace sa victime dans ses tentacules et la triture à satiété ; c’est l’hydre à sept têtes, répondant aux sept moyens de procéder, pour forcer le débiteur à solder, et qu’il ne peut terrasser qu’en les abattant toutes les sept ensemble ; c’est le pressoir qui écrase et enlève jusqu’à la dernière gouttelette de sang, je veux dire, la dernière obole du malheureux débiteur. Un autre legs normand est la loi des locateurs et locataires. Le propriétaire a le droit, lorsque son locataire néglige de le payer, d’aller saisir de ses propres mains tout ce qu’il trouve sur la propriété louée et le vendre pour se payer, sans autre forme de procès.

Les Normands comme les Saxons ne savaient pas écrire ; de là l’importance si grande attachée au sceau. On lit dans plusieurs contrats des 16^e et 17^e siècles, la singulière souscription qui suit : “ Et la partie de première part, *en sa qualité de gentilhomme, déclara ne pas savoir signer.* “ C’était avec le sceau porté à leur anneau ou au pommeau de leur épée que ces grands seigneurs attestaient leurs titres de concession.

Un autre phénomène non moins remarquable à noter en passant, est l’usage de plusieurs mots pour désigner le même objet, suivant qu’il est animé ou a cessé de l’être. Ainsi, s’agit-il d’indiquer un animal comme paissant dans les champs sous la garde des vassaux, le mot est saxon ; tandis que lorsqu’il s’agit de mentionner le même animal, comme étant tout apprêté et servi dans la salle de festin du baron normand, le mot est normand. En voici quelques exemples :

SAXON :

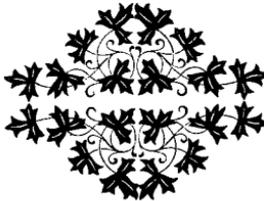
NORMAND :

Ox.....	Beef.
Calf.....	Veal.
Sheep.....	Mutton.
Swine.....	Porc.

Le mot saxon est resté comme terme générique, tandis que le mot normand est plus appétissant. On en hume presque le fumet. J'ai déjà eu occasion de le dire, ce serait un rêve chimérique que d'essayer à assigner la part contributive des Bretons, des Saxons et des Normands dans les lois et les institutions anglaises. J'ai dû me contenter d'en indiquer certaines parties dans lesquelles le génie d'une de ces races s'est incarné plus particulièrement. C'est ainsi que l'on peut dire que la substance du droit coutumier est de provenance bretonne ; l'institution des jurés et du parlement anglais accuse une origine saxonne, tandis que le féodalisme avec sa tenure immobilière est essentiellement normande. Le pays de Galles représente, de nos jours, plus particulièrement les coutumes bretonnes, le duché de Kent, celles des Saxons ; quant aux lois normandes, elles ont tout envahi et on en retrouve l'idéal dans les fastueux châteaux des pairs d'Angleterre.

(A suivre.)

L. A. P. C. H. H. H. H.



HECTOR BERLIOZ

D'APRÈS SES MÉMOIRES.

L s'est produit en France, surtout pendant ces dernières années, un retour très marqué de l'opinion en faveur des œuvres de Hector Berlioz, qui, on le sait, fut de son vivant le musicien le plus discuté et le plus combattu. A l'heure qu'il est, MM. Lamoureux et Colonne, à Paris, ont inscrit dans leur répertoire à peu près tout ce qui, dans l'œuvre du maître, peut s'adapter au genre de leurs concerts ; le Conservatoire a fait de même dans une large mesure, et l'heure n'est pas lointaine peut-être où l'on montera les *Troyens* à l'Opéra.

Naturellement, cet enthousiasme soudain n'a pas manqué d'intéresser les critiques et les musicographes, et ceux-ci, depuis quelques années, ont produit une abondante moisson d'études et de recherches de toute espèce sur Hector Berlioz. Hâtons-nous toutefois d'ajouter que cette tâche était rendue d'autant plus facile que Berlioz a laissé quantité d'écrits, parmi lesquels ses *mémoires*, et sa *correspondance* surtout, apportent au sujet de sa carrière si mouvementée les renseignements les plus heureux. Toutes restrictions faites cependant sur ce genre de produits littéraires, dans lesquels d'ordinaire un homme raconte sa vie avec une complaisance quelque peu partielle, ces mémoires offrent un intérêt puissant, tant à cause des événements qu'ils rappellent que des réflexions très personnelles et très caractéristiques qu'on y rencontre à chaque page. Sa *correspondance intime*, publiée en 1878, est sans doute encore plus précieuse pour nous faire saisir

sur le vif cette nature étrange où toutes les impressions, toutes les sensations sont extrêmes.

Je vais essayer dans cette étude, en m'aidant des *mémoires* (1) et des écrits divers de Berlioz lui-même, ainsi que de l'ouvrage de M. Adolphe Jullien (2), de retracer la carrière si agitée, si pleine d'obstacles et de luttes du grand compositeur français.

C'est le 11 décembre 1803, à la Côte-Saint-André, dans le département de l'Isère, entre Vienne, Grenoble et Lyon, que naquit Hector Berlioz. Fils d'un médecin, il était par sa famille naturellement voué à la médecine selon l'idée fortement ancrée dans l'esprit français, qu'un fils doit suivre nécessairement la carrière de son père. Après avoir fait ses études en partie dans sa famille et au petit séminaire de la Côte, il vint à Paris en 1822, "dans le but avoué d'apprendre la médecine, mais avec la formelle intention de n'étudier que la musique." Pourtant, il tint quelque temps la promesse qu'il avait faite à son père en partant, et se mit d'abord avec un courage stoïque à ses études de médecine. "J'eus cependant, nous dit-il, à subir une épreuve assez difficile quand Robert (son compagnon) m'ayant appris un matin qu'il avait acheté un *sujet*, me conduisit pour la première fois à l'amphithéâtre de dissection de l'hospice de la Pitié. "L'aspect de cet horrible charnier humain, ces membres épars, ces têtes grimaçantes, ces crânes entr'ouverts, le sanglant cloaque dans lequel nous marchions, l'odeur révoltante qui s'en exhalait, les essaims de mouches se disputant des lambeaux de poumons, les rats grignottant dans leur coin les vertèbres saignantes me remplirent d'un tel effroi, que, sautant par la fenêtre de l'amphithéâtre, je pris la fuite à toutes jambes et comme haletant jusque chez moi, comme si la mort et son affreux cortège eussent été à mes trousses."

(1) *Mémoires de Hector Berlioz*. Paris, Calmann Lévy.

(2) *Hector Berlioz, la vie et le combat*. Paris, 1882.

Il revint pourtant à l'amphithéâtre, se familiarisa peu à peu avec ce spectacle, et allait devenir un étudiant comme tant d'autres, destiné comme il le dit lui-même "à ajouter une obscure unité au nombre désastreux des mauvais médecins." Malheureusement, ou heureusement, il lui advint d'aller un soir à l'Opéra. Il n'en fallait pas davantage pour faire crouler une vocation chancelante, bâtie sur ce terrain mouvant qu'on appelle stoïcisme et résignation. On jouait les *Danaïdes* de Salieri. "La pompe, l'éclat du spectacle, la masse harmonieuse de l'orchestre et des chœurs, le talent pathétique de madame Branchu, la rudesse grandiose de Dérivis," tout cela mit le jeune étudiant en médecine dans une exaltation extraordinaire. "Je ne dormis guère, nous dit-il, la nuit qui suivit cette représentation, et la leçon d'anatomie du lendemain se ressentit de mon insomnie. Je chantais l'air de Danaüs, *Jouissez du destin* en sciant le crâne de mon sujet, ou bien la mélodie : *Descends dans le sein d'Amphitrite*, au lieu de lire le chapitre de Bichat sur les aponévroses."

Les partitions de Gluck mirent le comble à son enthousiasme ; il les lisait, les relisait, les savait par cœur, et ce fut au sortir de l'opéra, après avoir entendu *Iphigénie en Tauride* qu'il jura que malgré père, mère, oncle, tantes, parents et amis, il serait musicien.

Quelques jours plus tard il se faisait présenter à Lesueur, professeur de composition au Conservatoire, qui le prit bien vite en amitié et le fit entrer dans sa classe. A peine admis comme élève, il fait exécuter à Saint-Roch une messe qu'il brûle presque aussitôt (sauf le *Resurrexit*) ; encore ce dernier morceau fut-il condamné plus tard sans rémission. C'est vers ce même temps qu'il prit part au concours préparatoire pour le concours du prix de Rome, et qu'il ne fut pas même jugé digne d'entrer en loge. Pour ce coup, il fut rappelé à la côte par ses parents, qui se défiaient beaucoup de sa prétendue vocation irrésistible.

Mais il y parut si triste, si accablé, si misanthrope que, inquiet de le voir dépérir, on dut céder de nouveau et lui permettre de retourner tenter fortune à Paris, non sans lui avoir exposé mille et une raisons et supplications dans le genre de celle-ci.—Tu sais, lui disait son père, ce que je pense des poètes médiocres ; les artistes médiocres, dans tous les genres, ne valent pas mieux, et ce serait un mortel chagrin, une humiliation profonde de te voir confondu dans la foule de ces hommes inutiles.—Sans s'en rendre compte, ajoute Berlioz, mon père avait montré plus d'indulgence pour les médecins médiocres, qui, tout aussi nombreux que les méchants artistes, sont non seulement inutiles mais fort dangereux. Il en est toujours ainsi, même pour les esprits d'élite ; ils combattent les opinions d'autrui par des raisonnements d'une justesse parfaite, sans s'apercevoir que ces armes à deux tranchants peuvent être également fatales à leurs plus chères idées.

Il revint donc à Paris en 1826. C'est alors que bientôt privé de la modeste pension que son père lui retire au bout de quelque temps, il se débat contre la misère, en compagnie d'un autre étudiant, son ami Carbonnel, vivant à certains jours de légumes secs, donnant des leçons de solfège à 1 franc le cachet, et acceptant même une place de choriste au *Théâtre des nouveautés*. Mais les jouissances artistiques le dédommageaient de ces privations matérielles, et son cœur déborde de joie et de bonheur chaque fois qu'il peut aller entendre à l'Opéra ou à la salle Favart quelque chef-d'œuvre de Spontini, de Gluck et de Weber ; il ne fera que plus tard la connaissance de son quatrième dieu : Beethoven. Il continuait cependant à suivre les classes de Lesueur et de Reicha ; si bien qu'en 1828, l'Institut ayant mis au concours une scène d'*Orphée déchiré par les Bacchantes*, il ne fut plus honteusement repoussé. Le jury déclara simplement sa musique *inexécutable*. Pour répondre à ce verdict de vieux théo-

riciens méthodiques, il la fit exécuter, avec les ouvertures des *Francs-Juges* et de *Waverly* (le 26 mai 1828) dans la salle même du Conservatoire, que l'excellent M. de La-rochefoucauld, alors surintendant des beaux-arts et protecteur éclairé de la musique, lui fit accorder, et cela malgré les protestations rageuses de Cherubini.

Rappelons par parenthèse que ce concert fut pour le compositeur un cruel désappointement : la répétition générale fut ce que sont toutes les études ainsi faites par complaisance ; il manqua beaucoup de musiciens au commencement ; un plus grand nombre disparut avant la fin. Au concert, à l'exception de la Bacchanale de la cantate, les autres morceaux furent dénaturés par une exécution défectueuse. C'était l'époque brillante de la musique italienne, le beau temps de Rossini et de son école. En entendant à la répétition du concert un récitatif d'Orphée entremêlé de dessins concertants où le chef d'orchestre pataugeait avec ses musiciens, un amateur "en perruque" ne put s'empêcher de s'exclamer :— Ah ! parlez-moi des anciennes cantates italiennes ! c'est de la musique qui n'embarrasse pas les chefs d'orchestre, elle va toute seule.— Oui, répliqua Berlioz avec sa causticité habituelle, comme les vieux ânes qui trouvent tout seuls le chemin de leur moulin.

Il est très peu probable que cet amateur-là lui ait jamais pardonné. Mais, pour revenir à notre sujet, le grand désappointement de Berlioz fut que le concert n'eut pas assez de retentissement pour être remarqué de Miss Smithson.

Pour comprendre ce que nous venons de dire, il faut rappeler que, vers cette époque, un théâtre anglais vint donner à Paris des représentations des drames de Shakespeare, alors complètement ignoré du public français. "Il aurait été bien étonnant, dit A. Jullien, que Berlioz avec son imagination ardente et son esprit toujours en feu, laissât passer le mouvement romantique sans s'y associer. Il

devint bientôt un des coryphées de l'école nouvelle, assez peu riche en musiciens, tandis qu'elle recrutait tant d'adhérents parmi les écrivains, poètes ou prosateurs, et les artistes, peintres ou dessinateurs. On sait que le salon de 1824 avait produit sur le monde littéraire une impression extraordinaire. La jeunesse de ce temps-là ne s'entretenait plus que du *Massacre de Scio* de Delacroix, du *Mazeppa* de Boulanger, du *Job* de Saint-Èvre. Bref, c'était contagieux.

On lisait Shakespeare, on traduisait Walter Scott.

C'est à l'Odéon que Berlioz fit connaissance avec le génie extraordinaire de Shakespeare. Il en fut profondément bouleversé ; son imagination ardente, sa sensibilité extrême et la nature tragique de son caractère se trouvaient là dans leur élément. Il s'identifia pour ainsi dire avec les héros shakespeariens, se complut dans leurs rêveries et leurs tortures ; et il nous déclare lui-même qu'il souffrit toutes les douleurs de Hamlet. " Shakespeare, dit-il, en tombant sur moi à l'improviste, me foudroya. Son éclair, en m'ouvrant le ciel de l'art avec un fracas sublime, m'en illumina les plus lointaines profondeurs. Je reconnus la vraie grandeur, la vraie beauté, la vraie vérité dramatique. Je mesurai en même temps l'immense ridicule des idées répandues en France sur Shakespeare par Voltaire,

.....ce singe de génie

Chez l'homme en mission par le diable envoyé,

et l'impitoyable mesquinerie de notre vieille poétique."

Mais si Shakespeare le terrassa, la belle tragédienne Miss Smithson l'enivra, et c'est pour attirer l'attention de celle qui dominait son cœur qu'il avait organisé le concert dont nous venons de parler. Hélas ! la tragédienne anglaise, dans l'enivrement du triomphe et l'activité fiévreuse d'une saison dramatique, n'entendit même pas parler du déploiement musical fait en son honneur. C'est alors que Berlioz imagine de composer la *Symphonie fantastique*, dont

le programme, d'un lyrisme étourdissant, le mettait en scène, lui et sa bien-aimée, et qui devait enfin gagner plus tard le cœur de Miss Smithson.

Mais tâchons d'esquisser rapidement cette vie extraordinaire, en nous réservant de revenir tout à l'heure sur certains détails. Quelque temps après, en 1830, après avoir échoué quatre fois au concours de Rome, à cause de ses hardiesses et de l'originalité de son génie, qui secouait sans ménagements les entraves de la scolastique du Conservatoire, il obtient enfin les palmes de l'Institut et se met en route pour l'Italie. Il y demeure presque deux ans, afin de se conformer en partie aux règlements de l'Académie ; mais ce séjour est entièrement perdu pour lui au point de vue artistique. Avec le juste et profond dégoût qu'il a de la musique italienne, il ne peut que souffrir là-bas de tout ce qu'il entend ; le mieux qu'il peut faire est de s'enfuir de Rome dans la campagne, d'y errer tout le jour, de s'y griser de soleil et d'azur. Mais il fallait bien revenir de temps en temps dans ce qu'il appelle plaisamment cette éternelle ville de Rome, et s'y convaincre de plus en plus que, de toutes les existences d'artiste, il n'en est pas de plus triste que celle d'un musicien étranger, condamné à l'habiter, si l'amour de l'art est dans son cœur. Il y éprouve un supplice de tous les instants en voyant ses illusions poétiques tomber une à une, et le bel édifice musical élevé par son imagination s'écrouler devant la plus désespérante des réalités. " Au milieu de tous les autres arts pleins de vie, de grandeur, de majesté, étalant fièrement leurs merveilles diverses, il voit la musique réduite au rôle d'une esclave dégradée, hébétée par la misère, dit-il, et chantant d'une voix usée de stupides poèmes pour lesquels le peuple lui jette à peine un morceau de pain. "

Il abrégéa donc son séjour en Italie autant que possible, et revint à Paris en 1832, rapportant comme ouvrages principaux une ouverture du *Roi Lear* et le monodrame de

Lelio. C'est alors qu'il se hâte d'organiser un concert pour faire entendre à celle qu'il aime sa *Symphonie fantastique*. A l'instar de Beethoven qui avait fait accompagner sa symphonie d'un programme, Berlioz fit précéder son œuvre du commentaire échevelé que voici :

1re partie. — Le compositeur imagine un jeune musicien (c'est lui-même), en proie à cette maladie morale qu'un illustre écrivain a définie le " vague des passions." Ce jeune homme vient d'apercevoir pour la première fois une figure de femme en qui se résume et s'incarne l'idéal que revêt son imagination. La rêverie, d'abord mélancolique, s'élève au plus haut degré de l'exaltation : douleur, ambition, larmes du premier amour.

2e partie.—Un bal. Tourbillon d'une fête : l'image adorée le poursuit et agite son cœur.

3e partie. — " Scène aux champs." Un soir il entend le chant de deux pâtres qui se répondent. Ce dialogue, le charme de la nature donnent de l'espoir à son cœur. Il rêve que bientôt il ne sera plus seul. Illusion. A la fin un des bergers redit encore son chant, mais le second ne répond plus.—Tonnerre dans le lointain—silence profond.

4e partie. " Marche au supplice." (Voici le plus extravagant.) L'artiste, certain que son amour n'est pas payé de retour, s'empoisonne avec de l'opium. Le narcotique versé à trop faible dose lui apporte un affreux cauchemar. Il rêve qu'il a assassiné, qu'il est condamné à mort. Le cortège s'ébranle, il est conduit au supplice. A la fin l'idée fixe, le thème de la première partie reparaît comme une dernière pensée vers la bien-aimée ; mais elle est interrompue par le coup de la hache.

5e partie.—" Rêve dans une nuit de sabbat."—L'infortuné se voit au beau milieu de goules horribles, de sorcières qui se sont donné rendez-vous à ses funérailles. La mélodie favorite résonne encore une fois, mais elle ne forme plus qu'un motif de danse vulgaire. La voilà

elle-même, la bien-aimée, elle vient ! Tonnerre d'allégresse à son approche. Orgie infernale. " Dies iræ " burlesque.

L'œuvre produisit un effet extraordinaire ; cette fois les " réactionnaires " furent complètement désarçonnés. Elle fut trouvée échevelée, sans forme, chaotique, inintelligible. Un mot qui fera saisir l'état des esprits à cette époque, c'est la remarque si naïvement sincère d'un bon dilettante au sortir du concert : — " C'est fort beau, disait ce brave homme, j'en suis tout ému ; mais ce n'est pas de la musique. " A vrai dire, s'il faut entendre par de la musique " quelque chose qui berce, " à coup sûr celle-ci n'en était pas.

Elle est jolie cette définition. Elle est de Boïeldieu, l'auteur de la *Dame Blanche*, et remonte à 1829. Berlioz venait de concourir pour le prix de Rome et avait échoué pour la troisième fois. Le sujet de la cantate était la *Mort de Cléopâtre*. Boïeldieu, rencontrant Berlioz sur le boulevard, le lendemain de la décision, s'exclama en le voyant :

— Mon Dieu, mon enfant, qu'avez-vous fait ? Vous aviez le prix dans la main ; vous l'avez jeté à terre.

— J'ai pourtant fait de mon mieux, monsieur, je vous l'atteste.

— C'est justement ce que nous vous reprochons. Il ne fallait pas faire de votre mieux ; votre mieux est ennemi du bien. Comment pourrais-je approuver de telles choses, moi qui aime par-dessus tout la musique qui me berce ?

— Il est difficile, monsieur, répondit Berlioz, de faire de la musique qui vous berce quand une reine d'Égypte, dévorée de remords et empoisonnée par la morsure d'un serpent, meurt dans des angoisses morales et physiques.

A l'encontre, en effet, de ceux qui font de la musique uniquement pour caresser agréablement l'oreille, de la musique qui berce, Berlioz voyait dans son art un élément supérieur : l'expression ; l'expression vraie, vigoureuse, intense, prise dans le sujet même et revêtue de toute la puissance descriptive de l'orchestration moderne.

Mais, tandis que toute la critique parisienne était ameutée contre Berlioz, voici, au sujet de la *Symphonie fantastique*, ce qu'écrivait en Allemagne un compositeur de génie, critique de premier ordre et parfait honnête homme : Robert Shumann.

“ Pour ce qui regarde le côté inusité de cette forme nouvelle, dit-il, l'impression étrange qu'elle produit résulte en partie du faux point de vue où l'on se place. En effet, la plupart des gens, dès la première ou la seconde audition, ont le tort de s'attacher trop aux détails ; or, il en va de cela comme de la lecture d'un manuscrit difficile : si pour le déchiffrer on s'acharne à chaque mot, on emploie incomparablement plus de temps que si l'on commence par le parcourir rapidement pour se rendre compte du sens général. Plus un ouvrage semble étrange à première vue, plus il conviendrait de montrer de circonspection dans le jugement qu'on en porte. L'exemple de Beethoven n'est-il pas là d'ailleurs pour nous éclairer ? Est-ce que au début ses ouvrages, surtout les derniers, n'ont pas été déclarés incompréhensibles, et cela, non seulement à cause de leur conception, mais aussi en raison de l'inépuisable variété des formes nouvelles auxquelles le maître a recours. On ne peut citer aucun ouvrage parmi les plus modernes où l'on rencontre au même degré que dans celui-ci des mesures et des rythmes inconciliables, rapprochés et accouplés sans le moindre embarras. Il faut absolument lire et entendre la partition pour se faire une idée de la hardiesse et de la légèreté de main de l'auteur ; c'est au point qu'on ne saurait ajouter ni retrancher sans amollir le dessin et altérer la pensée.

(A suivre.)

A. Létourneau

LES POISSONS D'EAU DOUCE DU CANADA

par A.-N. MONTPETIT

Le Brochet et le Maskinongé.

Un livre considérable de 600 pages in-8, et plus peut-être, orné de fines gravures, au nombre de 150, dont une quinzaine en couleurs, fort artistement exécutées, sortira bientôt des presses de la maison Beauchemin et fils. De ce livre qui a pour titre *Nos poissons d'eau douce*, par A.-N. Montpetit, nous publions, à titre de primeur, que l'auteur nous a permis de cueillir dans son jardin plantureux, un chapitre sur le *Brochet* et un autre sur le *Maskinongé*.

M. Montpetit a pêché nos poissons du Canada pendant cinquante ans, un peu pour s'amuser, beaucoup comme naturaliste, pour observer, étudier ces animaux mystérieux — les plus distants de l'homme — au point de vue physiologique et économique. Il a parcouru, à la raquette ou à l'aviron, une grande partie des régions intérieures du bassin du fleuve Saint-Laurent, comprenant les deux provinces de Québec et d'Ontario ; il a jeté sa ligne au nord et au sud, dans nos lacs et nos cours d'eau, et c'est le résultat de ses observations qu'il réunit aujourd'hui en un livre, un peu technique par endroits peut-être, mais assez alléchant de style et semé d'anecdotes assez piquantes pour faire passer la pilule de la science. Il prend le poisson dans l'œuf, le suit dans toutes les phases de sa vie, ses développements, ses mœurs, ses amours, et nous l'apporte jusque sur nos tables.

M. Montpetit est un écrivain facile, particulièrement à l'aise dans des récits d'aventures de chasse ou de pêche, dont le vocabulaire lui est familier. Mais lisez plutôt les pages qui suivent et vous aurez une idée du genre naturel, instructif et entraînant à la fois que possède cet écrivain essentiellement canadien.



LE BROCHET

PIKE.—ESOX ESTOR.—ESOX LUCIUS.

JE connais au brochet un grand nombre d'ennemis, jamais je ne lui ai rencontré un ami. Il doit en avoir pourtant, des amis, puisque le diable lui-même en a. En Angleterre, l'État vote une prime pour sa destruction, à tant par tête, tout comme nous faisons jadis pour l'extinction de la race des loups. Sans le protéger, nous lui donnons néanmoins assez de latitude pour qu'il règne en tyran dans les eaux du bassin du fleuve Saint-Laurent, autant par son nombre que par sa force et sa voracité. En 1880, nos pêcheurs vengeaient ses nombreuses victimes, en enlevant plus d'un demi-million de pièces de son espèce dans la seule province de Québec, et y prélevant le tribut comme suit :

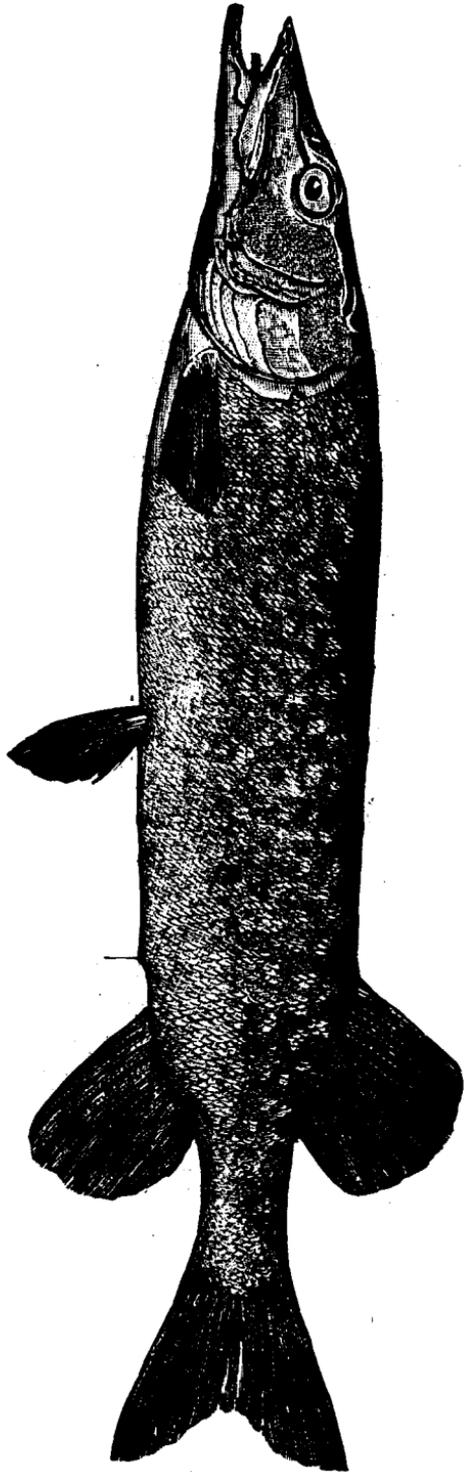
BROCHETS CAPTURÉS.

	PIÈCES
1° De Québec au haut de l'Ottawa.....	295,200
2° Division Richelieu	15,000
3° " Chambly et Iberville	16,000
4° " Châteauguay et Beauharnois.....	85,000
5° " Trois-Rivières.....	18,000
6° " Berthier et Joliette.....	18,400
7° " Montréal.....	18,600
8° " Terrebonne	12,400
9° " Deux-Montagnes et Ottawa.....	52,000
10° " Ottawa et Gatineau.....	51,000
Total.....	582,800

En face de ce tableau la province d'Ontario n'accuse qu'un modeste rendement de 2,153 pièces. Elle se rachète avantageusement par ses pêches millionnaires de *namay-*

cush, *poissons blancs*, *dorés*, *achigans*, *ciscos* et autres genres de poissons qui n'attendent qu'une protection plus sévère et une culture plus soignée pour ajouter prodigieusement à la richesse publique du pays.

Parmi les *Esocidés*, il est un poisson type, c'est l'*esox lucius*, commun à l'ancien et au nouveau monde. Nous le nommons, en français, le *brochet commun*, en anglais, simplement *common pike*. Ce qu'il a de noms dans le reste du monde, je ne me donne pas le mal de le chercher pour le plaisir des curieux ; on en ferait presque un livre. Généralement, les désignations du brochet, dans n'importe quelle langue, se rapportent aux mots lance, pique, épée, une arme redoutable quelconque ; on veut même que *jack*, son nom vulgaire an-



glais, soit un dérivé de *jaculum*, mot latin qui veut dire un trait.

D'Europe en Asie, le brochet habite toute la largeur et la longueur continentales, depuis la Norvège jusqu'au Kamtchatka, et depuis l'Espagne, exclusivement, jusqu'en Laponie. Pourquoi abonde-t-il en Russie et en Sibérie, lorsqu'il est inconnu dans la Transcaucasie et la Crimée ?

Est-ce un poisson grimpeur ? On le trouve dans les Alpes, au Tyrol, à 3,618 pieds, et sur le versant sud, jusqu'à 4,637 pieds d'élévation.

En Amérique, le brochet habite les eaux de tout notre continent nord, depuis l'Ohio jusqu'à l'île Kodiak, dans l'Alaska. Cependant, il est étranger à la Colombie, comme l'achigan, le doré et la perchaude. Tous les ans, il nous en vient du Nord-Ouest canadien, des chars remplis, pour l'approvisionnement de la province de Québec, *durant le temps du carême*. C'est du nord que nous vient le *lucius*, le poisson de lumière.

Mais le genre *ésocidé* se divise en six espèces, dont cinq appartiennent spécialement à l'Amérique du nord : le *maskinongé*, le *brochet fédéral*, le *brochet de ruisseau*, le *brochet nain*, le *pond pike*, ignoré au Canada. Le *maskinongé* me paraît être le plus grand, le plus beau dans ces espèces. Sa chair est d'une délicatesse telle que bien des gourmets lui donnent la préférence sur celle de tous les autres poissons. Je crois qu'il habite un peu partout les mêmes eaux que ses congénères, dans les vasques aux eaux pures des Laurentides, depuis l'extrémité du Labrador jusqu'au lac Ontario, et depuis Montmagny—dans la rivière du Sud—jusqu'au Mississipi et au lac Michigan. J'irai même plus loin, en disant que le *maskinongé* vit, seul de son espèce, entre Saint-Pierre et Saint-Thomas de la Rivière-du-Sud, à l'exclusion même du brochet commun. J'en parle ainsi pour y avoir tendu pendant cinq ans, durant la saison favorable, mes esches les plus

appétissantes, avec des avancées ambrées ou lavandes, au nez de ces insoucians convives, sans réussir à les mettre en appétit. Un *brochet* est un brigand, un reître du moyen âge ; un *maskinongé* est un poisson noble, haut baron ou chevalier. Ce dernier dîne à son heure, et c'est fini ; l'autre n'en a jamais assez. Combien de fois j'ai joué contre lui à *la patience*, le voyant passer et repasser en titillant mon ampille, agaçant mon ablette, mon gardon empalé au dard de l'hamaçon ; combien de fois ai-je promené ma cuillère argentée et saignante, emplumée, dans les girations, les remous auxquels sa queue servait de plumet—car il lui faut des eaux agitées pour brasser ses œufs et en précipiter l'éjection—combien de fois je me suis lassé à enrouler ma ligne autour de son corps pour l'amener au rivage ou le griffer dans la rotation, sans avoir dompté maître jack à la tâche ! Durant cinq ans de cet exercice persévérant, je n'ai réussi à capturer qu'un seul de ces poissons—et j'eus le plaisir de constater, au rose jaunâtre de sa chair, qu'il était un brochet de premier ordre—un vrai maskinongé. Qu'on en ait cure ou non, j'affirme que la rivière du Sud, bordée de vieilles seigneuries, ne nourrit pas de brochets—de la valetaille—mais seulement des descendants de *croisés*, de vaillants maskinongés !

Ne pouvant pêcher le maskinongé dans la rivière du Sud, on le chasse au fusil, durant les jours de chaleur, sur les trois et quatre heures de l'après-midi, alors que le monstre, repu de chair et de sang, vient faire sa sieste à l'ombre, auprès du rivage, où il dort du sommeil du juste. Quand ce poisson cesse de chasser, soit à l'affût soit à *course*, il dort au fond du lit de la rivière, appuyé sur le trépied formé de ses deux pectorales et du lobe inférieur de sa caudale. Il est là, immobile, offrant l'aspect d'une racine de l'arbre riverain, qui lui pête son ombrage. D'ordinaire, il se laisse choir sur un fond de sable ou de

gravier fin, à peu de profondeur, afin que les rayons du soleil pénètrent jusqu'à son œil toujours ouvert, ou qu'il soit plus aisément averti du seul danger qu'il redoute, danger qui lui vient de l'homme. Doué d'une ouïe excessivement sensible, le moindre bruit l'éveille et le fait fuir entre deux eaux. Il faut le tirer pour ainsi dire *au vol*, et les coups portent alors bien rarement. Nous avons vu des chasseurs au *brochet* commun, rapporter des douzaines de beaux poissons, de deux à cinq livres, dans l'espace de quelques heures, mais le maskinongé est pièce de roi et fait grand honneur à celui qui en roule trois, deux, et même un seul sous le plomb de son fusil dans une saison.

Les jours favorables à cette chasse sont assez rares. C'est à la fois du calme, un calme plat, et du soleil tout plein qu'il faut. Il va sans dire que le soleil joue le rôle de traître, en désignant l'animal à vos coups. Le vent du nord et du nord-est, la moindre brise l'éveillent, et inquiet du plus léger trouble de l'eau, il va se cacher dans les profondeurs. S'il se trouve dans des eaux violentes, il guette ou chasse en tout temps par vent, pluie ou tempête, mais c'est que la faim le pousse. S'il mord une fois à l'esche sans être pris, il y retourne presque aussitôt. Piqué même, et rudement secoué, il ne tient pas compte du danger. Il sacrifie sa vie à sa fringale, c'est un passionnel à outrance. Celui-là, par exemple, comptez-y bien, est presque toujours un brochet maigre, indigne de figurer sur une bonne table.

Le brochet fraye au printemps, de très bonne heure. Réveillé de son somme hibernale par le fracas de la débâcle, il jaillit soudain à la surface de l'eau, en quête d'une compagne, qu'il a bientôt trouvée. La rivière coule à pleins bords, les ruisseaux sont des torrents qui charrient une eau vaseuse au milieu du lavage des guérets. C'est dans des flots tourmentés que le tyran des eaux fait ses amours;

mais il attend qu'ils se calment pour aller déposer ses œufs dans les racines des herbes marines qui les protégeront contre les crues violentes. Seuls, les brochetons de deux à trois ans mordent alors à la ligne. Les vieux brochets ont bien d'autre soucis. Toutefois, on les verra croquer en passant une ablette ou un gardon, affaire de tempérament. Hélas ! les pauvres petits ne perdent rien pour attendre. Tout à l'heure, les terribles ravageurs débarrassés des tendres sollicitudes de la famille, vont revenir, mais cette fois séparés, pour prélever sur la gent infime des poissons blancs une terrible ration de sang. Comme les lions au désert, ils se partagent de grands espaces, de vastes parcs de chasse où ils opèrent des battues effrayantes de carnage. Tout plie sous la loi de leur mâchoire armée de milliers de dents : gardons, brêmes, chevesnes, perches et jusqu'aux brochetons, leur propre race, à défaut d'autre pâture. Si goulus sont-ils parfois dans leur boulimie qu'ils avalent des pièces quasi de leur taille, dont l'ingestion menace de les étouffer. A l'instar du *boa constrictor*, ils s'étalent, le ventre au soleil, attendant de lui la maturation d'une bouchée écœurante.

Lenz raconte qu'un propriétaire, voulant renouveler son étang, l'avait vidé de tout le poisson qu'il contenait. Un brocheton y avait trouvé cachette, et lorsque l'étang fut repeuplé de gros cyprins et de carpes de bonne taille, il se mit à y mordre de toutes ses dents animées de son insatiable appétit ; mais les sujets étant énormes pour ses moyens d'inglutition, il dut passer des jours à les tenir dans sa gueule, pour les faire mourir d'abord, les amollir ensuite, et les plier, enfin, pour les rendre propices à son entonnoir. Au cours de ce travail d'inglutition, le corps du brocheton s'amaigrissait, pendant que sa tête appliquée à la dévoration de captures trop puissantes, prenait des proportions exagérées. On le trouva, un jour, noyé par une carpe de trois livres, encore vivante, la tête à ce point développée qu'elle pesait autant que le reste du corps.

Trop de tête
Pauvre bête!

Les dents du brochet étant renversées en arrière, toute proie qu'il saisit doit se rendre à l'estomac. Quelquefois, on le voit se promener, tenant à la gueule un poisson énorme dont la tête rendue dans l'œsophage laisse pendre la queue du poisson avec une moitié du corps au dehors. Il attend que la partie engloutie soit ramollie pour aspirer le reste.

Vers la fin de juin, les herbes marines qui tapissent les hauts fonds des rivières fournissent déjà un abri aux garçons et aux autres poissons blancs contre la dent de leur vorace ennemi, qui ne peut les y poursuivre par crainte de s'empêtrer dans des lacets inextricables. C'est le temps du frai de ces petits poissons. La nature protège ainsi leur faible race et leur permet de se multiplier.

Que fait alors le brochet ? Il se rend dans un de ces endroits herbeux qu'il sait alors abondamment peuplés ; il se tient immobile comme un soliveau. Les cyprins curieux qui avaient fui à son approche ne tardent pas à se montrer. Ils arrivent par centaines, puis par mille et plus. Une troupe joyeuse se joue autour du monstre. Il attend sans bouger ; les imprudents se rapprochent encore. Les voilà massés dans ses eaux, à sa portée. Vlan ! d'un coup de queue, il bondit sur la troupe qui jaillit en étincelles, mais il en a englouti une abondante bouchée qu'il va broyer dans les eaux plus profondes, loin de la vue des chasseurs.

Nous attribuons l'espèce d'attraction qu'exerce le brochet sur les ables et autres petits poissons, à la mucosité sécrétée par des ouvertures rondes qui garnissent sa mâchoire inférieure et remontent même sur les préopercules. Les ables sont comme enivrés par cette liqueur et perdent toute prudence, toute crainte, toute idée de danger.

Bien vrai il est que le brochet peut endurer la faim très

longtemps, mais non moins vrai est-il que le manque de nourriture le fait dépérir dans la proportion que sa glotonnerie le fait engraisser lorsqu'elle est satisfaite.

Le tableau suivant de sa croissance en donnera une idée :

SA PLUS GRANDE LONGUEUR.

Brochet de 1 an.....	de 8 à 10	pouces.
“ 2 “	de 12 à 15	“
“ 3 “	de 18 à 25	“
“ 6 “	de 37 à 40	“
“ 12 “	de 48 à 60	“

Songez avec cela que cet animal est susceptible de vivre plus d'un siècle peut-être ! Calculez la quantité de victimes qu'il aura pu faire pendant une aussi longue existence !

(*A suivre.*)



LOLITA

(Suite et fin.)

“ Il nous est défendu d'aimer quelqu'un, fût-ce
notre enfant, plus que la vérité, plus que la
probité, plus que l'honneur.”

MME EMMELINE RAYMOND.

XXV

Quand Pepa fut de retour chez elle, elle s'empressa d'ôter sa robe de satin que Micaëla replia soigneusement dans les mêmes plis, avant de la confiner dans le carton parfumé d'où elle ne sortait qu'aux grands jours. Une fois en robe d'intérieur, Mlle Gamero, qui avait la tête remplie de sa conversation avec Clotilde, ne se livra à aucun travail autre que celui de rêver, au coin du feu, tout en tisonnant.

Il y avait bien une heure qu'elle était ainsi, quand le timbre se mit à sonner et la réveilla en sursaut, de ses rêves. Elle n'attendait personne. Qui pouvait venir à cette heure ? Elle n'eut pas le temps de faire beaucoup de conjectures, Micaëla ouvrit presque aussitôt la porte, en annonçant :

— Monsieur le docteur !

Pepa crut que c'était son vieux docteur qui revenait et dit de le prier d'entrer. Elle fit un petit cri de surprise et aussi de joie, en apercevant Bernard.

Celui-ci raconta comment, à son retour, il avait appris la visite de Mlle Gamero et avait été si désolé de l'avoir manquée qu'il était accouru aussitôt pour lui exprimer ses regrets.

Il avait fait une fort belle toilette de regrets, M. Bernard de Sivrey ; il était en habit noir et en gants paille. Pepa sourit et comprit. Sa conversation avec Clotilde lui aurait tout appris si elle n'avait pas déjà tout deviné, depuis longtemps.

— Dios mio ! que vous êtes beau ! dit-elle familièrement à son jeune médecin.

— Je suis bien aise que vous le remarquiez, mademoiselle, répondit vivement Bernard : cela me forcera à parler. Combien de fois, déjà, ai-je résolu de tout vous confier et suis-je parti sans avoir rien dit !

— Dites, dites, fit Pepa d'un ton encourageant : je me doute bien un peu de ce que c'est.

—Ah ! mademoiselle, s'écria le jeune homme : elle est si bonne, si intelligente, si jolie ! elle a tant de grâce et un caractère si charmant ! Enfin, tout, tout !

Pepa inclinait doucement la tête, en signe d'acquiescement. Il continua :

—Mai j'ai si grand'peur qu'elle ne veuille pas de moi ! Dites, ne me repoussera-t-elle pas ? Et vous, mademoiselle, m'accueillerez-vous ? Vous êtes comme une mère pour elle, et moi, je serais pour vous le fils le plus respectueux, le plus dévoué...

Un coup de sonnette lui coupa la parole. Pepa fronça le sourcil : quel était l'importun qui.... ?

Elle se leva pour dire à Micaëla de ne pas recevoir, mais Micaëla venait de sortir. Voyant sa maîtresse en grand entretien avec son docteur, elle n'avait pas voulu la déranger et était allée, sans prévenir, chercher du bouillon.

Que faire ? Pepa eut l'idée de ne pas ouvrir. On sonna de nouveau et on frappa. Ce devait être quelque fournisseur : ce serait court ; elle ouvrirait.

Bernard qui écoutait, très anxieux, entendit une voix fraîche qu'il connaissait bien et qui le fit frissonner d'émotion.

—Bonjour, marraine, disait-elle : c'est moi ! tu ne m'attendais pas ? Ah ! je suis toute bouleversée.

—Bouleversée ! s'écria l'Espagnole qui, à la vue de sa filleule, toute rouge et troublée, oublia complètement Bernard.

—Oui, répéta la jeune fille, en se laissant tomber sur une chaise : je suis bouleversée ! Micaëla est donc sortie ?

Pepa fit un signe de tête.

—Eh bien ! marraine, continua Lolita, figure-toi qu'on vient de me demander en mariage.

—Dios mio ! il est bien ?

—Très bien. Ah ! que c'est ennuyeux !

—Ennuyeux ? pourquoi, nina, puisqu'il est très bien ? Il est pauvre, alors ?

—Mais non, pas du tout. C'est un professeur très distingué : il donne des leçons à vingt francs l'heure et il en a du matin au soir : il doit gager un argent fou.

—Alors il ne te plaît pas ? dit Pepa, avec une secrète satisfaction, car elle se ressouvint de son cher docteur qui devait entendre tout cela, à travers la porte entr'ouverte, et se trouver comme sur le gril.

—Mais si, il me plaît. Que je suis donc ennuyée !

—Tou perds la tête, nina : il te plaît et cela t'ennuie ?

—Oui, parce que je ne l'aime pas et je trouve que tu as raison, ma Pepa : il faut aimer celui qu'on épouse. Eh bien ! moi, je n'ai encore aimé personne.

Oh ! la divine parole ! Elle coula comme un baume dans les oreilles de Bernard qui, malgré les efforts tentés par sa délicatesse, ne pouvait s'empêcher de tout entendre.

—Entre ! dit Pepa, triomphante. Puis, tandis que la jeune fille entraînait et devenait plus rouge qu'une cerise, en voyant Bernard qui devait n'avoir rien perdu de ses paroles, l'Espagnole ajouta :

—Reste un peu avec M. de Sivrey, pendant que je vais à la cuisiner ; Micaëla est sortie et je sens quelque chose qui brûle. Docteur, vous pouvez lui causer de ce que vous me racontiez tout à l'heure.

Après avoir dit cela, Pepa se rendit à la cuisine, où le feu n'était pas même allumé.

Qu'est-ce que brûlait donc ? C'étaient les joues de Lolita et les yeux de Bernard, pendant qu'assis en face l'un de l'autre, ils ne trouvaient pas un mot à se dire.

La jeune fille rompit la première un silence qui devenait embarrassant.

—Comment va Clotilde ? demanda-t-elle.

—Bien, je vous remercie, répondit Bernard. Puis, comme si le son de sa voix lui avait donné du courage, il ajouta :

—Mlle Gamero est pour vous comme une mère. Voulez-vous écouter ce qu'elle m'a autorisé à vous dire ?

Pourquoi pâlit-elle, en entendant cette question, et pourquoi ne put-elle y répondre que par un signe de tête ?

Bernard, alors, parla ; il parla avec une éloquence dont il se serait cru incapable une seconde plus tôt. Il lui dit depuis combien de temps il l'aimait ; comment il avait essayé de l'oublier, la croyant promise à un autre ; mais que cet effort avait dépassé son courage et qu'il était revenu avec un amour éprouvé et grandi par l'absence. Il parla longtemps, avec chaleur, avec tendresse. Et elle, toujours pâle, écoutait sans rien dire, tandis que des larmes roulaient une à une, comme des perles, de ses yeux bleus.

—Vous pleurez ! je vous ai fait de la peine ? demanda-t-il, tremblant d'émotion.

—Non, mais je pensais à mes parents. Pourquoi ne sont-ils plus là ?

Et elle pleura un peu plus fort.

—Dites-moi seulement que vous ne m'en voulez pas. Vous avez l'air si triste que cela me désole.

Elle sourit à travers ses larmes.

—Non, je ne vous en veux pas et je ne suis pas triste. C'est singulier, il me semble...

—Il vous semble ?

—Oh ! monsieur Bernard, voilà qu'il me semble que je vous ai toujours aimé, sans m'en douter !

Il jeta un cri de joie et la remercia, à genoux.

—Moi, dit-il, je vous ai aimée dès que je vous ai vue. Vous souvenez-vous du soir où nous avons chanté ensemble le Noël ? Je vous aimais déjà.

—Voulez-vous, dit-elle, que nous le chantions encore ?

—De tout mon cœur.

Elle s'assit au piano. Il resta debout, en face d'elle, et leurs âmes s'unirent avec leurs voix, en répétant l'hymne sainte. Le jour tombait ; leur chant s'éteignit aussi peu à peu. Ils s'assirent auprès du feu dont la lueur les éclairait à peine et, la main dans la main, ils restèrent silencieux : quelles paroles auraient valu leurs pensées ? Ils les devinaient sans se les dire et se laissaient aller à l'enchantement du premier amour. Tout se taisait comme eux ; le silence était à peine troublé par le roulement d'une voiture dans la rue déserte ou par le moineau de Pepa qui pépiait dans sa cage, avant de blottir sa tête sous son aile pour s'endormir.

Lolita n'avait pas quitté son manteau ; son visage pâle et fin se détachait sur le boa sombre qui entourait son cou, et la lueur vacillante du foyer jetait de temps en temps des étincelles d'or dans ses cheveux blonds. Bernard la regardait, comme en extase ; elle le regardait aussi, heureuse de lire tant d'amour dans ces yeux francs qui n'avaient jamais trompé personne.

Il leur eût été impossible de dire depuis combien de temps ils étaient ainsi, quand la porte s'ouvrit et Mlle Gamero parut, une lampe à la main.

Lolita se leva comme en sursaut.

—Pepa ! ma Pepa, s'écria-t-elle toute confuse, je t'avais oubliée !

L'Espagnole la regardait avec des yeux pétillants de malice et de joie.

—Tou l'aimes, nina, dit-elle : à la bonne heure ! Venez, mes deux enfants, que je vous embrasse !

Et c'est ainsi que furent faites les fiançailles de Bernard et de Lolita.

XXVI

“ As tu reçu la lettre que je t'écrivais hier, ma chère Marthe ? L'as-tu lue ? Si tu l'as lue, tu as bien perdu ton temps. Brûle-la vite, et surtout n'en crois pas un mot.

“ Je me marie, ma toute bonne ! Quand ? Je l'ignore ; il faut des papiers, des publications, que sais-je, moi ? Ce que je sais c'est que je ne suis pas pressée : jamais je ne pourrai être plus heureuse qu'à présent. Il est si doux d'aimer et de se sentir aimée ainsi ! Mais, lui, est très pressé et fulmine contre les formalités. “ Qui donc, lui ? ” dis-tu. Et qui serait-ce, sinon M. Bernard ?

“ Oh ! je te vois rire, méchante, et je t'entends me dire : “ Voilà donc ta vocation religieuse ? ” Que veux-tu, je m'étais trompée, mais je le reconnais franchement, c'est mon seul mérite. J'aime Dieu et j'espère qu'il m'accordera toujours de l'aimer par-dessus toutes choses ; mais j'ai besoin, pour aller à lui, à travers la vie, de m'appuyer sur un bras ami. Comment est-il arrivé que M. Bernard m'ait offert le sien ? Cela s'est fait tout à coup, mais il paraît

que depuis longtemps il m'aimait. Ce qui l'avait empêché de parler, c'est la pensée que j'étais promise à M. Bordier. Il m'a dit tout cela, hier, ma chérie, et au moment où il me le disait, une révélation étrange se faisait en moi : il semblait qu'un voile fût ôté de mes yeux et je voyais, oui, je voyais clair comme le jour que, depuis longtemps aussi, je l'aimais.

" Il était assis là en face de moi, sur le fauteuil de tapisserie, mais il n'y est point resté et je ne te dirai pas où il s'est mis, car tu crierais à l'idolâtrie, en quoi tu aurais grand tort. M. Bernard est chrétien, chrétien croyant et pratiquant ; c'est même cela qui m'a inspiré pour lui l'estime, changée, depuis, en un sentiment plus tendre. Il était donc là avant-hier, et il y est revenu hier, avec un gros bouquet blanc qui m'embaume pendant que je t'écris. Et je suis heureuse, même quand il n'est pas là, parce que j'aime bien à penser à lui tranquillement dans le fond de mon âme, et que sa présence me trouble toujours un peu. Voilà ce qu'il ne comprend pas, ni Pepa non plus. Tous deux disent que je suis froide. Oh ! comme ils se trompent ! Je prétends, au contraire, que c'est moi qui aime le mieux, puisque je n'ai besoin de rien pour entretenir mon amour. Enfin, ce sont des débats continuels, de grandes querelles qui finissent toujours par des réconciliations très douces.

" Pepa est aux anges. Tu sais qu'elle grillait de me voir mariée ; mais ses rêves ambitieux n'avaient jamais approché de la réalité, car nous venons d'apprendre, à ma grande contrariété, que M. Bernard de Sivrey est un très beau parti, en sorte que j'ai l'air de faire un mariage d'intérêt. Je le lui disais tantôt, en ajoutant :

" — Si vous étiez pauvre, rien ne vous manquerait.

" — Oh ! dit-il, vous me trouvez donc bien méchant et bien laid, que vous craignez de paraître ne songer qu'à ma fortune en m'ésouant ?

" Le moyen de lui laisser croire cela ? Et le moyen de lui dire qu'il est superbe ? Je m'en tirai ainsi :

" — Vous êtes très laid, assurément : votre miroir a dû vous le dire bien des fois ; mais je vous crois très bon et c'est ce qui fait que je vous aime, malgré votre argent.

" Il a ri de tout son cœur de ma réponse, disant que je l'avais bien jugé, tandis que Pepa protestait, très indignée :

" — Tou rêves, nina : il est beau comme San Sebastian !

" Nous avons ri de nouveau. Voilà comment passe le temps quand il est là, et puis, après qu'il est parti, je songe à lui, tout en cousant une robe pour une brave fille très pauvre qui va se marier aussi, et je recommande à Dieu nos deux ménages.

" Ai-je besoin de te dire que nous garderons Pepa avec nous ? C'était ma condition expresse ; mais je n'ai pas eu à la poser : M. Bernard m'en a parlé le premier, en me disant toute la joie qu'il éprouverait à posséder une mère, lui, orphelin depuis si longtemps. Et ma chère marraine prend ce rôle de mère tout à fait au sérieux.

Elle adore son *petit* docteur (il a six pieds !) et elle lui rend avec usure tous les soins qu'elle en a reçus. Malgré le temps très doux, elle allume du feu pour le sécher quand il arrive un peu mouillé : puis, c'est un moelleux fauteuil pour le reposer de sa grande course, une tasse de chocolat espagnol pour *le soutenir* ! Je lui ai déclaré que si elle me le gâtait ainsi, je renoncerais à l'épouser ; mais elle continue et il se laisse faire avec un si bon sourire que je m'en amuse véritablement.

“ Tu vois que je suis revenue à la maison. C'est malgré moi : je voulais continuer ma tâche d'institutrice jusqu'à mon mariage ; mais Pepa et M. Bernard se sont tellement acharnés contre ce projet que je me suis laissé faire une très douce violence. Mon pauvre petit Jacques en a été désolé. Pour le consoler, M. Bernard lui a promis de l'inviter à sa noce et de l'emmener avec nous en vacances à Royan, où il a une maison. Cette double perspective a séché les larmes du cher mignon. Mme d'Arcy m'a témoigné les plus affectueux regrets ; il a fallu lui promettre de venir la voir souvent. Je le ferai avec grand plaisir, car j'ai pour elle une bien tendre vénération.

“ Je t'ai dit, ma bonne Marthe, que Pepa était ravie de mon mariage. Elle n'est pas la seule : boulevard de Courcelles, c'est un enthousiasme général. M. Fortuné m'a dit des choses charmantes en me félicitant ; Mlle Anne m'a donné un baiser tout maternel et Clotilde se réjouit tellement de m'avoir pour sœur qu'elle est aussi pressée que Bernard. Il leur faut bien prendre patience, car les préliminaires n'en finissent pas : il y a une quantité de papiers à réunir et il est très long de se les procurer, de mon côté surtout car je suis née en Espagne, mes parents y sont morts, et il faut faire revenir toutes les pièces de Séville. Comme je te l'ai dit, je ne suis pas pressée, moi : je jouis au contraire délicieusement de cette halte heureuse dans la vie ; aussi tous s'accordent-ils à me trouver un cœur de roc.

“ Je te quitte pour aller chez Clotilde avec Pepa ; M. Bernard doit s'y trouver, naturellement. Je te raconterai ma soirée au retour ou demain matin, suivant l'heure qu'il sera.”

“ Me voici. Quelle soirée ! quelle surprise ! En arrivant, Pepa et moi, nous avons trouvé la porte ouverte. Pendant que nous nous débarrassons de nos manteaux dans l'antichambre, nous étions étonnées de n'entendre aucun bruit, tandis que, d'ordinaire, on distingue presque tous les mots des conversations qui ont lieu dans le salon.

“—Faut-il sonner ? dis-je à Pepa.

“—Non, non ! nous allons les surprendre.

“—Et nous voilà, ouvrant tout doucement la porte du salon ; mais c'est nous qui sommes surprises, car il y règne une obscurité complète.

—Décidément, dis-je : il faut sonner. Je retourne à la porte d'entrée et je pousse le timbre.

Le valet de chambre accourt. Il nous introduit dans le salon, en s'écriant ;

—Oh ! je prie ces dames de vouloir bien me pardonner : j'ai oublié d'allumer.

Il s'en va et revient avec deux lampes qu'il pose sur la cheminée.

—Tiens, dit-il : j'ai oublié le feu.

Il allume le feu, puis repart pour aller prévenir de notre arrivée. Que signifient tous ces oublis ? et cet abandon ? Mais voilà Joséphine qui va nous donner le mot de l'énigme.

—Si ces dames veulent bien attendre un instant, dit-elle : M. Bernard va venir.

—Nous nous regardons, de plus en plus surprises.

—M. Bernard ! Eh bien, et Clotilde ?

—Comment va Mme Bordier ? dis-je à Joséphine.

—Aussi bien que possible : tout s'est bien passé.

—Tout ! quoi, tout ? qu'est-ce qui s'est bien passé ?

—Comment, ces dames ne savent pas ? Je croyais qu'elles venaient pour cela, dit la brave Joséphine, en se rengorgeant : nous avons une petite fille.

—Et une belle ! ajoute M. Fortuné qui entre tout joyeux, avec un paquet blanc dans les bras. Joséphine soulève le voile qui recouvre le paquet et nous voyons une toute petite figure rouge qui nous fait une affreuse grimace.

—Elle est superbe ! reprend le grand-père avec fierté, et très bien constituée, quoique venue un peu trop tôt. Le docteur en est enchanté.

Nous baisons les menottes rouges du petit paquet et nous demandons :

—Peut-on embrasser la chère maman ?

—Oui, répond M. Bernard qui entre à son tour, très joyeux aussi, mais il ne faut que l'embrasser : les conversations sont interdites.

—Nous partirons tout de suite, dit Pepa : quelle bonne surprise ! quel bonheur que ce soit fini !

Nous avons trouvé Clotilde charmante dans son lit blanc, toute rose et tout heureuse. Elle a pour le petit paquet des regards d'amour inexprimable. Elle veut le nourrir elle-même, avec la permission du médecin.

Toute la maison est dans la joie : M. Fortuné triomphe, M. Bordier rayonne, Mlle Anne s'extasie. M. Bernard semble aussi très heureux ; pourtant, je lui trouve une expression triste quand il regarde son beau-frère. M. Émile me paraît maigri, fatigué ; il y a quelques semaines que je ne l'avais vu et je le trouve très changé, malgré l'expression radieuse de son bonheur paternel.

“ Nous ne sommes restées que quelques minutes après lesquelles M. Bernard, en nous voyant prendre congé, a demandé à Pepa la permission de nous reconduire. Il lui a offert son bras et cette bonne Pepa l'a refusé, en disant :

“ — Donnez-le à la nina.

“ La nina a accepté ; elle était heureuse de se sentir au bras de celui à qui elle a donné son cœur. Il me semble que les plus rudes chemins ne me feraient pas peur, avec ce bras-là.

“ Tu voudrais peut-être savoir, ma bonne amie, ce que nous nous sommes dit. Je suis obligée de te confier que les entretiens de fiancés ne brillent ni par l'animation ni par l'intérêt. Nous avons beaucoup plus d'esprit avant de nous aimer, c'est positif, et nous parlions dix fois davantage. Maintenant, tous les quarts d'heure, à peu près :

“ — Qu'il fait bon ce soir, n'est-ce pas ?

“ — Oui ; c'est une soirée délicieuse.

“ — Les quais sont jolis aux lumières, ne trouvez-vous pas ?

“ — Oui, ils me semblent ravissants.

“ — Nous voilà déjà rue Dauphine : je croyais que c'était beaucoup plus loin.

“ — En effet, il me semble que nous venons de partir.

“ Et c'est tout, ma bonne Marthe, absolument tout. Comment se fait-il qu'on se remémore avec attendrissement d'aussi insignifiantes paroles ? Comment se fait-il qu'on se les répète mille fois, tout bas, avant de s'endormir ? Ah ! ma chère, c'est que le proverbe a raison :

“ C'est le ton qui fait la chanson.”

XXVII

Bernard hâtait de tous ses vœux le jour de son mariage ; mais ainsi que l'avait dit Lolita, il dut prendre patience. On ne saurait s'imaginer le temps qu'il faut pour rassembler les quatre ou cinq morceaux de papier nécessaires à la célébration ; ceux-là seuls qui ont passé par là peuvent s'en faire une idée.

En attendant cette grande cérémonie, une autre, plus modeste, vint occuper les deux fiancés. Emile et Clotilde leur demandèrent d'être les parrains de la chère petite créature qui venait de naître. M. Fortuné céda volontiers son droit à Bernard, se contentant, dit-il, d'être grand-père.

On fit donc un très beau baptême à Mlle Anne-Marie-Dolores-Bernardine-Émilie Bordier, et ce fut pour Bernard une occasion d'offrir quelques jolis cadeaux à sa commère.

La corbeille vint lui en fournir une meilleure encore. Il la voulait splendide et avait prié Mme d'Arcy de s'en occuper. La bonne dame accepta avec empressement d'aider à gâter une jeune fille qu'elle aimait beaucoup ; mais elle rencontra un obstacle qu'elle n'avait pas prévu : c'était la résistance obstinée de la fiancée à toute emplette un peu coûteuse : tout était trop beau et trop cher, elle n'en voulait pas. Bernard la suppliait en vain, elle résistait opiniâtrément, disant qu'elle ne voulait que lui et pas sa fortune. Voyant cela, le jeune homme prit le parti de dire à Mme d'Arcy de ne plus consulter le goût de Dolores, mais de faire les emplettes à son insu et de ne les lui envoyer que la veille : de cette façon, elle serait bien obligée d'accepter.

Quand on en vint à parler des détails du mariage, ce fut une autre querelle. Lolita aurait désiré une petite messe toute simple, de bon matin, sans invitations, rien que des amis. Et Bernard, lui, voulait le maître-autel, des tapis, des fleurs, des plantes rares, un orchestre, des chants, la foule.

—Pourquoi tout cela ? demandait la jeune fille.

—Voyons, mademoiselle, répondait-il avec son bon sourire, vous ne voudriez pas vous marier incognito ? Est-ce que vous êtes honteuse de votre futur mari ? Pour moi je trouve que ce ne serait pas la peine d'épouser la plus jolie femme du monde pour la cacher aussi soigneusement que si elle était affreuse.

—Ah ! voilà ! C'est parce que vous me trouvez jolie que vous m'aimez : si je devenais laide, ce serait fini.

—Vous ne pourrez jamais être laide, je vous en défie.

—Mais, monsieur Bernard, si je perdais mes cheveux, mes dents, ma taille...

—Vous auriez encore vos yeux, répondait-il.

—C'est bien imprudent de nous marier, monsieur Bernard, disait-elle, en riant : je crois que nous ne serons jamais d'accord.

—Jamais d'accord, mais toujours amis.

Ce mot terminait et résumait les débats.

Ils se trouvèrent d'accord, pourtant, sur le voyage de noces. Néanmoins Lolita commença par refuser : elle ne voulait pas quitter Pepa, pas quitter Clotilde ; mais Bernard s'étant écrié :

—Comment, vous ne voulez pas venir à Séville ? Nous y emmènerons Mlle Gamero, qui reverra son pays natal.

—Et moi, la tombe de mes parents, dit la jeune fille, dont les yeux brillèrent de joie à travers un flot de larmes. Ah ! Bernard, vous avez toutes les délicatesses ; on ne peut vraiment s'empêcher de vous aimer.

—Ne vous empêchez pas, je vous en prie, disait l'heureux Bernard, en baisant les mains de sa chère fiancée.

Pepa exultait : marier sa nina, la marier à un homme bon et sûr comme Bernard, fort riche en outre, c'était terminer sa tâche d'une façon inespérée. Et voilà qu'elle allait revoir Séville, par-dessus le marché !

—Maintenant, dit-elle, je n'ai plus qu'à mourir.

—Veux-tu te taire ! s'écriait sa filleule : tu n'as plus qu'à vivre heureuse, gâtée, aimée par deux enfants au lieu d'un.

Enfin vint le jour du mariage. Lolita avait eu beau faire, tout y fut riche, tout y fut magnifique et la jeune épousée eut un cadeau digne d'elle. Sa physionomie ne fut pas aussi radieuse que celle de Clotilde, dans la même circonstance ; le souvenir de ses parents y jetait un voile de mélancolie ; cependant, quand elle leva les yeux sur son mari, il put y lire qu'elle était véritablement heureuse.

Au défilé de la sacristie, elle fut d'une grâce charmante qui lui conquit tous les cœurs. Sa chère Pepa l'assistait, tandis que Mme d'Arcy restait auprès de Bernard, auquel elle tenait lieu de mère.

Clotilde fut la première qui l'embrassa.

—Ma petite sœur chérie, lui dit-elle, c'est moi que je félicite de t'avoir. Tu seras heureuse comme tu le mérites.

Puis la jeune femme s'esquiva et se fit reconduire à la maison. Elle y avait laissé sa fille à la garde de son mari et il lui tardait de les revoir. Bernard avait craint pour Émile les courants d'air de l'église et l'humidité d'un jour de pluie ; aussi l'avait-il confiné au logis.

Clotilde mit la clé dans la serrure et entra doucement. Elle s'arrêta en entendant chanter son mari. Chose étrange, M. Bordier qui n'avait jamais eu de voix, en possédait une superbe depuis sa maladie et s'en servait souvent pour endormir sa fille.

C'est le chant du cygne, disait Bernard à Lolita qui s'en émerveillait.

Clotilde écarta un peu la portière et vit son mari qui promenait l'enfant dans ses bras. Il chantait doucement ; elle écouta :

Dors, chère petite :
 Ton calme sommeil
 Des cieux qu'il habite
 A l'éclat vermeil.
 Ta paupière à peine
 A l'aube sereine
 S'ouvre, quand la mienn
 Se ferme au soleil.
 Mais à ton aurore
 Mon déclin sourit.
 Fleur, embaume encore
 L'arbre qui périt.
 Que Dieu qui m'enlève
 A mon trop beau rêve,
 Pour ma fleur achève
 Les jours qu'il me prit.

De grosses larmes roulèrent des yeux de Clotilde. Elle s'appuya au mur et retint son souffle, pour mieux entendre :

Du val d'espérance
 Où j'irai demain,
 Ta blanche innocence
 Connait le chemin :

Pour aller moi-même
Près du Dieu qui t'aime,
Donne, au jour suprême,
Ta petite main.

Mais le bébé, comme s'il avait senti la présence de sa nourrice, ouvrit les yeux en criant.

La jeune femme essuya ses larmes, vint embrasser son mari, lui prit l'enfant, s'assit sur une chaise basse et rejetant ses dentelles, ôtant les bijoux qui auraient pu la blesser, elle lui donna le sein.

Émile vint se mettre en face de sa femme. Il vit ses yeux rougis.

—Tu as pleuré, mon ange, dit-il ; tu m'as entendu ?

Et il s'assit à côté d'elle, l'attirant dans ses bras.

Elle pencha sa tête sur l'épaule de son mari.

—Au ciel, dit-elle avec un sourire ineffable, nous serons tous réunis et pour toujours !

—Oui, mon amour, répondit Émile. Et il confondit dans un même baiser la mère et l'enfant.

Leur résignation fut admirable. Ils sentaient qu'ils avaient été trop heureux pour ce monde et que cela ne pouvait durer : pendant les deux mois qui venaient de s'écouler, ils avaient eu du bonheur pour toute une vie.

Un soir, Émile dit à Clotilde :

—Pauvre petite, tu es bien jeune pour faire une veuve. Si tu voulais te remarier...

Elle lui mit la main sur la bouche.

—Tais-toi, dit-elle ; tu blasphèmes : on n'aime pas deux fois comme nous nous aimons.

Il baisa sa main et la regarda, d'un air heureux. Quelques instants après, un nuage obscurcit son front.

—Mais, reprit-il, tu seras courageuse ! Je veux que tu te consoles. Tu songeras à notre enfant !

Elle le regarda, si pâle dans sa robe de chambre foncée, avec sa longue barbe blonde et ses yeux doux, et lui répondit :

—Je ne me consolerais jamais ; seulement, je te promets d'être courageuse et de vivre pour notre fille.

Il déclina peu à peu, comme une lampe à laquelle manque l'huile. Les grandes souffrances lui furent épargnées : on ne s'apercevait de l'approche de la mort qu'à une faiblesse et une pâleur plus accentuées. Il se montrait doux et patient ; elle, tendre, empressée, dévouée jusqu'à l'héroïsme. Dieu était visiblement en eux.

Le vœu de Clotilde fut accompli : au moment de l'adieu suprême elle se trouva soutenue par toutes ses chères affections. Les jeunes mariés avaient abrégé leur voyage pour revenir l'entourer de leur tendresse.

Elle assista son mari jusqu'au bout. Rien ne put la décider à

s'éloigner de sa chère dépouille. Ce furent ses belles mains qui lui fermèrent les yeux et qui le vêtirent pour la tombe. A l'église, elle se tint auprès du cercueil. Au cimetière, quand les honneurs rendus au poète par les étrangers fut terminés et que la foule se dispersa, Clotilde vint baiser la pierre et y déposer un bouquet de fleurs qu'Émile aimait. Puis elle rentra calme, silencieuse, soutenue par un amour plus fort que la mort. Elle prit sa fille dans ses bras et commença à vivre pour cette enfant, suivant la promesse faite au bien-aimé.

Celui qui souffrit peut-être le plus fut M. Fortuné : à son chagrin se joignaient des remords. Quand Bernard avait épousé Lolita, il avait cru en être délivré, car le tort qu'il avait causé à la jeune fille en rompant son mariage avec Émile lui semblait amplement réparé. Mais la perte de son gendre atteignait une créature mille fois plus chère : sa fille qu'il adorait, sa fille à laquelle il avait toujours évité les plus légers chagrins et qui, à dix-neuf ans, se trouvait plongée dans une douleur irrémédiable, dans un deuil éternel ! Puis, ce jeune homme, son filleul, devenu son fils, qui succombait aux suites d'un duel, n'était-il pas en droit de lui reprocher sa mort ? Si Émile avait fait le mariage qu'il rêvait et auquel il n'avait renoncé qu'avec peine, sur les instances impérieuses de son parrain, se serait-il trouvé entraîné à cette existence dissipée, véritable cause de la blessure qui l'avait entraîné dans la tombe ?

M. Fortuné, dans sa vie d'académicien, avait prononcé bien des éloges funèbres qu'une émotion de commande l'obligeait toujours d'interrompre. Mais quand il eut conduit au cimetière le mari de sa fille et qu'il dut prendre la parole afin de célébrer les mérites de l'homme et du poète, ce furent des sanglots véritables qui l'empêchèrent de continuer. Ce jour-là, sa vanité de lettré, son orgueil de philosophe restèrent dans la terre où il avait entendu cette réponse de mort qui renouvelle tout l'homme. Il revint humilié et chrétien.

XXVIII

Royan est une agréable résidence en septembre. Ce n'est pas que le pays soit remarquable : on n'y trouve ni montagnes escarpées, ni vallées verdoyantes ; mais il y a la mer, cette grande charmeuse, et puis quelques *couches* dont les roches, usées par le flot, offrent à l'œil des déchiquetures amusantes. Enfin, sur tout cela, un ciel qui, sans avoir l'écrasante limpidité du Midi, semble d'une pureté idéale aux Parisiens, accoutumés à la brume perpétuelle de leur capitale.

La propriété de Bernard, connue dans le pays sous le nom de château des Thanés, en est bien la plus charmante demeure. Un peu écarté de la ville, il n'en a ni la poussière ni l'animation banale. Ses grandes pièces, aux plafonds élevés, ouvrent leurs fenêtres sur

la mer, du côté du couchant, tandis qu'à l'est, elles regardent un petit bois de pins dont les senteurs vivifiantes se mêlent à celles de l'Océan. Un joli jardin qui fait le tour du bâtiment y ajoute le parfum de ses roses et de ses œillets. Bien que qualifiée du nom de château, cette construction n'est qu'une maison ancienne, d'un dessin original et de dimensions assez vastes pour abriter plusieurs familles.

Bernard y mena la sienne, au grand complet. M. Fortuné, Mlle Anne et Clotilde eurent la jouissance du rez-de-chaussée, qui leur permettait d'aller à chaque instant respirer l'air, sans la moindre fatigue. Clotilde avait choisi la vue de la mer dont la plainte perpétuelle, tour à tour mélancolique ou terrible, berçait sympathiquement les émotions de son âme. Souvent, après avoir endormi sa fille, dans une petite chambre contiguë à la sienne, elle ouvrait sa fenêtre et s'y appuyait immobile, écoutant sans se lasser cette grande voix où il lui semblait trouver un écho de celle du cher absent.

Le premier étage était occupé par Pepa, Bernard et Lolita. Pepa avait été sommée d'accepter la plus belle chambre. Son petit docteur l'y avait installée d'autorité et, de concert avec sa femme, il y avait réuni tout ce qui pouvait charmer les yeux de l'Espagnole.

— Mes enfants, leur disait-elle, vous êtes ridicules ; vous avez fait de ma chambre oune paradis.

— Eh bien, où est le mal ?

— Le mal ! c'est que je ne voudrai plus m'en aller.

Ses enfants riaient et l'embrassaient, en disant :

— Tant mieux, tant mieux ! c'est ce que nous voulons.

Puis ils installaient Pepa dans un bon fauteuil, auprès de la fenêtre, bordée de fleurs et garnie d'un store aux couleurs gaies, que l'on baissait à demi et sous lequel la mer apparaissait comme un large ruban bleu.

Alors, les jeunes gens partaient à pied, se donnant le bras, au mépris de la mode actuelle. Bernard soutenait sa jeune femme, en prenant bien garde au moindre faux pas. Il portait un pliant à la main et l'y faisait asseoir quand ils étaient arrivés au haut de la pointe Vallière ; lui s'étendait dans l'herbe courte et tous deux laissaient errer avec plaisir leurs regards sur le riant paysage qu'ils avaient devant eux. A l'horizon, la ville de Royan, toute petite, toute blanche sous la lumière crue du soleil ; au milieu, le phare de Cordouan, grande sentinelle, dans l'eau bleue ; à leurs pieds, la *couche* Vallière avec ses roches bizarres en forme de sarcophage. Ils passaient là leurs après-midi ; c'était leur salon. Bernard avait un livre, Lolita un ouvrage d'aiguille : elle faisait un point, il lisait une ligne et ils échangeaient quelques rares paroles, car, le plus souvent, ils se comprenaient sans rien dire. Ces flâneries quotidiennes au grand air avaient singulièrement fortifié la jeune femme, qui s'était trouvée très anémiée par les dernières épreuves de sa vie de jeune fille.

Leurs matinées, au contraire, étaient fort occupées : Bernard donnait des consultations tous les jours, de neuf heures à onze. Ses clients étaient de ceux qui ne s'acquittent qu'au paradis ; non seulement il ne leur demandait point d'honoraires, mais encore il leur fournissait les remèdes et les aliments ordonnés. Sa femme et sa sœur se chargeaient de la distribution. C'est ainsi que les nouveaux maîtres du château des Thanés, au lieu d'infliger, comme leurs farouches devanciers, des blessures à leurs semblables, les pansaient charitablement. Tout cela faisait une vie calme, douce, utile.

Mais la vraie joie de la maison, c'était la fille de Clotilde. La chère mignonne avait maintenant ses cinq mois et, malgré la longue ceinture noire qui entourait son maillot brodé, elle était la vivante image du bonheur. Ses joues roses, criblées de gracieuses fossettes, annonçaient la santé ; ses yeux noirs pétillaient et ses petits bras se tendaient à tous. Depuis le mois de juillet, Clotilde lui avait supprimé les béguins ; sa petite boule ronde, toute couverte de frissons blonds, était ravissante à voir sur son cou blanc, marqué seulement par un pli de graisse, entouré du traditionnel collier d'ambre. C'était un éclat de rire perpétuel que cette petite, nourrie sur une tombe ; et, quand elle entrait dans les bras de sa bonne, plus souvent dans ceux de sa mère, il semblait qu'un rayon de soleil entrât avec elle.

— Je voudrais que notre fils lui ressemblât, disait Lolita, qui ne pouvait se lasser de la regarder.

— Non, répondait Clotilde : il vaut mieux qu'il te ressemble, à toi, et nous les marierons quand ils seront grands.

On riait à l'idée de ce jeune mari qui n'était pas encore au monde.

Un grand plaisir ne tarda pas à s'ajouter au bonheur de Lolita. Sa chère Marthe vint avec sa mère passer un mois au château des Thanés. Les deux amies reprirent leur douce intimité, si longtemps interrompue. On attendait aussi Jacques avec sa bonne grand'mère.

Tout le monde travaillait à la layette du jeune de Sivrey. Pepa, qui devait être marraine avec M. Fortuné, s'en occupait du matin au soir. Quand la journée était trop chaude, on ne sortait pas du jardin. Bernard avait fait mettre dans la charmille des tables et des fauteuils. Les hommes apportaient leurs livres, les femmes leur ouvrage. Il faisait bon de travailler dans ce coin charmant, tout embaumé du parfum des fleurs et des brises marines. Clotilde y avait installé, avec l'aide de son frère, un délicieux berceau suspendu pour la petite Émilie, qui dormait là comme un oiseau dans son nid. Mais l'oiseau n'allait pas volontiers dans son nid : il préférait de beaucoup les bras de sa mère et n'aurait jamais voulu les quitter.

Un jour que l'enfant gémissait dans son petit hamac, M. Fortuné, qui la regardait avec inquiétude, s'écria :

—Mais qu'a-t-elle donc ? Il faudrait voir.

—Elle a tété, dit Clotilde : je viens de la démailloter : elle n'a rien, pas une épingle, pas un pli.

—Alors, pourquoi pleure-t-elle ?

—Parce qu'elle veut que je la prenne.

—Eh bien, prends-la !

—Non ; Bernard dit qu'il est meilleur pour elle de dormir dans son lit. Ne t'en occupe pas, père : quand elle verra qu'on n'y fait pas attention, elle ne pleurera plus.

L'enfant continuait à geindre d'impatience plutôt que de chagrin.

—Ah ! dit M. Fortuné, comment peux-tu la laisser pleurer ainsi ? Vraiment, tu n'aimes pas ta fille.

Cloilde se leva et vint au berceau. Elle se tenait debout, un peu pâle dans ce grand deuil qu'elle ne devait plus quitter. Elle tendit sa belle main à l'enfant qui, de sa menotte rose, lui saisit un doigt, puis s'endormit. La jeune mère la regardait avec une tendresse infinie.

—Oh ! si, dit-elle ; je l'aime, mais je ne la gênerai pas.

Et, tout bas, elle ajouta :

—Je ne veux pas qu'elle souffre un jour ce que j'ai souffert.

M. Lionnet.

